ARCHITECTURE:

GeigerHuot architectes

INGÉNIEUR STRUCTURE:

GeniMac Experts-conseils

INGÉNIEUR CIVIL:

ÉQUIPE LAURENCE INGÉNIERIE CIVILE

ENTREPRENEUR:

SADEC

AMÉNAGEMENT PAYSAGER:

VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES

INGÉNIEUR MÉCANIQUE & ÉLECTRIQUE:

MEP EXPERTS CONSEILS

MEP EXPERTS CONSEILS

LISTE DES PLANS VENTILATION	
PLAN #	**TITRE**
V100	DEVIS CLAUSES GÉNÉRALES / DEVIS VENTILATION
V101	LÉGENDE / TABLEAUX DES SPÉCIFICATIONS
V102	TABLEAUX DES SPÉCIFICATIONS
V103	DÉTAILS
V300	SOUS-SOL
V301	REZ-DE-CHAUSSÉE
V302	NIVEAU 2
V303	TOITURE
V400	DIAGRAMME DE CONTRÔLE

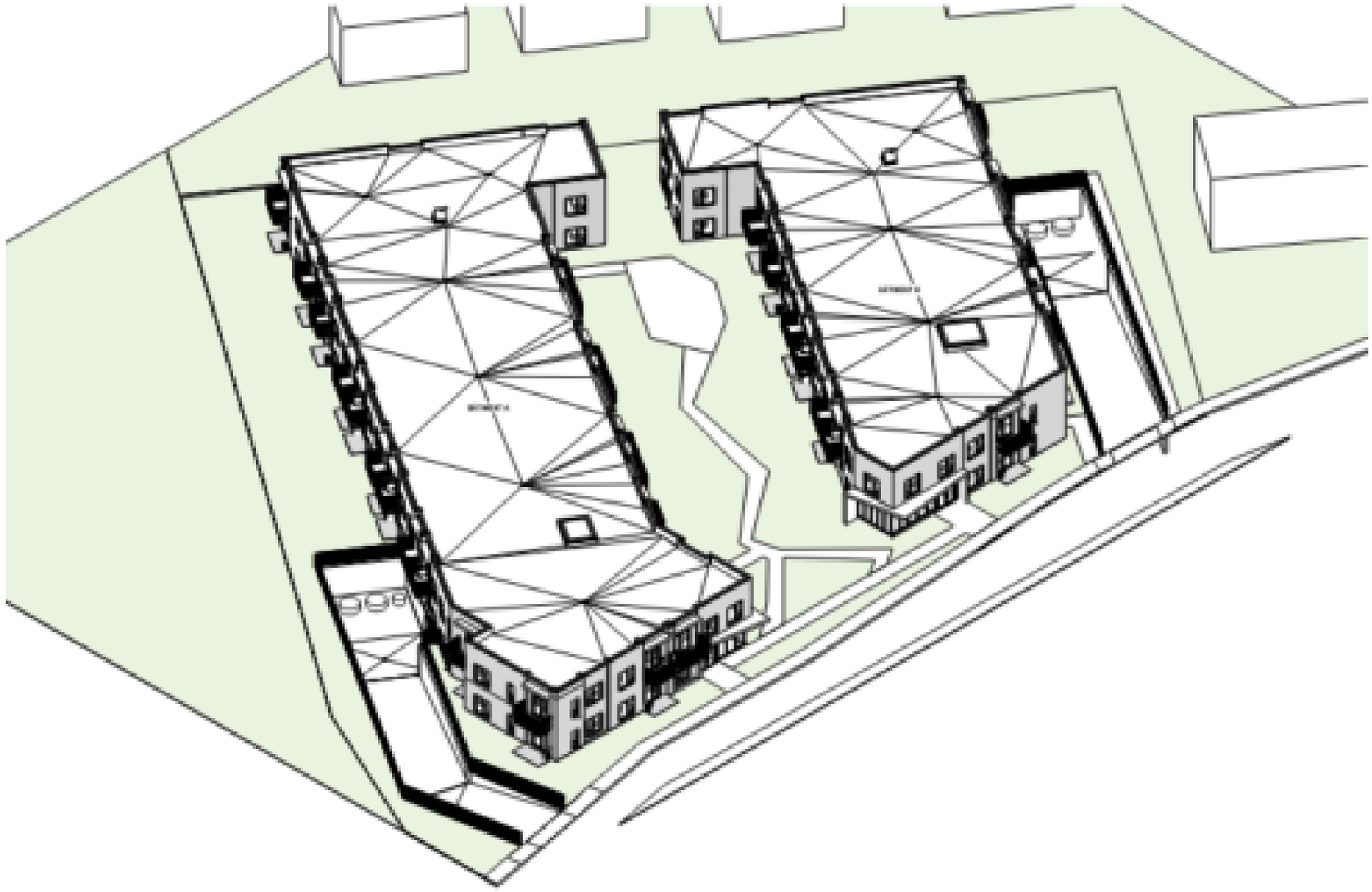

PROJET:

BÂTIMENT LAVAL

135 BLVD SAINT-ELZÉAR O - LAVAL - QUÉBEC

No. Projet: 25037

Émission: CONSTRUCTION

DEVIS MÉCANIQUE

CLAUSES GÉNÉRALES

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 LES CONDITIONS GÉNÉRALES DÉCRIT AU DEVIS D'ARCHITECTE FONT PARTIE DES DOCUMENTS DU CONTRAT ET DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SES SOUS-TRAITANTS (PLOMBERIE / VENTILATION / PROTECTION INCENDIE / ÉLECTRICITÉ).

1.2 POUR ASSURER UNE COMPRÉHENSION DU MANDAT, L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE UNE VISITE DES LIEUX POUR SE FAMILIARISER AVEC TOUT CE QUI PEUT AFFECTER SES TRAVAUX, DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT. AUCUNE RÉCLAMATION DUE À L'IGNORANCE DES CONDITIONS LOCALES NE SERA PRISE EN CONSIDÉRATION PAR LE PROPRIÉTAIRE.

1.3 À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES AU DOCUMENT (LE TERME "FOURNIR" COMPREND ÉGALEMENT L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT ET LE TERME "INSTALLER" COMPREND AUSSI LA FOURNITURE.

1.4 L'ENTREPRENEUR DOIT APPLIQUER TOUS LES CODES EN VIGUEUR (DERNIÈRE ÉDITION), SOIT LE CODE DE PLOMBERIE, LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, ETC.

1.5 L'ENTREPRENEUR DOIT OBTENIR À SES FRAIS, TOUS LES PERMIS ET CERTIFICATS NÉCESSAIRES, DÉPAYER TOUS LES COÛTS D'APPROBATION DES PLANS ET TOUS LES COÛTS D'INSPECTION EXIGÉS PAR LES ORGANISMES AYANT JURIDICTION.

1.6 EN PRÉPARANT SA SOUMISSION, CONSULTER TOUS LES PLANS D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE PLOMBERIE, DE VENTILATION, ET AUTRES ET VÉRIFIER TOUTES LES SECTIONS QUI PEUVENT INFLUER SUR LES TRAVAUX.

1.7 FOURNIR LE MATÉRIEL, LA MAIN-D'OEUVRE ET L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRES POUR EFFECTUER TOUS LES TRAVAUX, INCLUANT CEUX QUI NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT MENTIONNÉS ICI, MAIS QUI SONT JUGÉS NÉCESSAIRES POUR AVOIR UNE INSTALLATION COMPLÈTE ET UN CONTRÔLE PARFAIT DES SYSTÈMES MONTRÉS AUX PLANS OU DÉCRITS CI-APRÈS.

1.8 LES CONDUITS DE VENTILATION, LA TUYAUTERIE, LES APPAREILS ET ACCESSOIRES SONT MONTRÉS DE FAÇON SCHÉMATIQUE. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS. LES DIMENSIONS COTÉES ONT PRIORITÉ.

1.9 L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE TOUTES LES VÉRIFICATIONS ET TOUS LES AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES AFIN DE RESPECTER L'ESPRIT DES DOCUMENTS CONTRACTUELS.

1.10 LES DESSINS INDIQUENT DE FAÇON APPROXIMATIVE L'EMLACEMENT DES APPAREILS. CHAQUE SOUS-TRAITANT DOIT VÉRIFIER EXACTEMENT CES EMPLACEMENTS AVANT DE FAIRE TOUTE INSTALLATION.

1.11 L'INGÉNIEUR PEUT FAIRE MODIFIER L'EMPLACEMENT DES APPAREILS ET FIXTURES TELS QUE DRAIN, SORTIE DEAU, GRILLE, DIFFUSEUR, THERMOSTAT, ETC., OU D'UN CONDUIT OU D'UN TUYAU, SANS FRAIS ADDITIONNELS OU CRÉDITS. À LA CONDITION QUE LE DÉPLACEMENT SE SITUE À L'INTÉRIEUR D'UN RAYON DE 1,8 M (6'-0") DE LA POSITION ORIGINALE, QUE LE RENSEIGNEMENT SOIT DONNÉ AVANT L'INSTALLATION, ET QUE LE MONTAGE SOIT SEMBLABLE.

1.12 EN PRÉPARANT SA SOUMISSION, LE SOUS-TRAITANT DEVRA S'INFORMER AUPRÈS DE L'INGÉNIEUR AFIN D'OBTENIR TOUS LES RENSEIGNEMENTS NON INCLUS AUX DOCUMENTS.

1.13 ÉTÉ, NA PU RECEVOIR L'INFORMATION DÛ AU LAPS DE TEMPS RESTREINT (DATE DE REMISE DE SOUMISSION). IL DEVRA FOURNIR L'ÉQUIPEMENT MONTRÉ AUX PLANS OU DÉCRIT AU DEVIS ET DANS LE CAS D'UNE AMBIGUÏTÉ ENTRE DEUX DESCRIPTIONS, DÉTAILS, ETC. IL DEVRA PRENDRE L'ALTERNATIVE LA PLUS DISPENDIEUSE.

1.14 AUCUN EXTRA NE SERA ADMIS POUR:

1.15.1 UNE AMBIGUÏTÉ ENTRE LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS;
1.15.2 UNE DESCRIPTION INCOMPLÈTE;
1.15.3 UN DÉTAIL INCOMPLET;
1.15.4 UN ÉQUIPEMENT NON SPÉCIFIÉ AU DEVIS, MAIS INDIQUÉ AUX PLANS;
1.15.5 LE RACCORDEMENT D'UN APPAREIL MONTRÉ AUX PLANS D'ARCHITECTURE, MAIS NON RACCORDÉ AUX PLANS DE L'INGÉNIEUR.

1.15 LES SOUS-TRAITANT DEVRONT PRÉVOIR DANS LEUR SOUMISSION, CERTAINS CONTOURNEMENTS À CAUSE DE LA STRUCTURE NOUVELLE OU EXISTANTE

1.16 TOUS LES REBUTS DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS DU SITE À LA FIN DE CHAQUE JOURNÉE DE TRAVAIL, À LA FIN DU CONTRAT TOUS LES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS ET LE SITE DOIT ÊTRE PROPRE. À LA FIN DES TRAVAUX, DÉGRAISSER ET NETTOYER TOUTES LES INSTALLATIONS.

2. COORDINATION

2.1 FAIRE LA COORDINATION DE SES TRAVAUX AVEC CEUX DES AUTRES CORPS DE MÉTIER. CHAQUE SOUS-TRAITANT EST RESPONSABLE DE LA LOCALISATION EXACTE ET DES DIMENSIONS DE SES OUVERTURES DANS LES MURS, PLANCHERS, MEUBLES, ETC., FAIRE LE SCELLEMENT AUTOUR DE SES OUVERTURES DANS LES MURS OU LES PLANCHERS, OU LES DEVIS. (REBOUCHAGE VOIR "TRAVAUX PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL").

2.2 PLANIFIER L'EXÉCUTION DES TRAVAUX AVEC CEUX PRÉSCRITS À D'AUTRES SECTIONS. TOUT MATÉRIEL QUI A ÉTÉ INCORRECTEMENT INSTALLÉ À CAUSE DU MANQUE DE COORDINATION SERA ENLEVÉ ET RÉINSTALLÉ SANS MAJORER LA VALEUR DU CONTRAT.

2.3 S'IL Y A CONFLIT ENTRE DEUX SOUS-TRAITANTS SUR LA PRIORITÉ DE PASSAGE D'UN CONDUIT, TUYAU, ETC., EN RÉFÉRER À L'INGÉNIEUR QUI PRENDRA POSITION. SA DÉCISION SERA FINALE ET LES CORRECTIFS SERONT EXÉCUTÉS SANS FRAIS.

2.4 LES PLANS SONT MONTRÉS DE FAÇON SCHÉMATIQUE. ILS INDIQUENT L'EMPLACEMENT APPROXIMATIF DES APPAREILS ET DES RACCORDEMENTS. L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE SON INSTALLATION EN FONCTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES ET NOUVELLES ET SELON LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DE L'EDIFICE. L'ENTREPRENEUR DEVRA CONSULTER LES DESSINS DU MANUFACTURIER DES APPAREILS AVANT DE PROCÉDER À L'EXÉCUTION DE SES TRAVAUX ET DEVRA PRÉVOIR TOUT ACCESSOIRE, SUPPORT ET RACCORD REQUIS POUR L'INSTALLATION DE L'APPAREILLAGE, RESPECTER LES EXIGENCES DU MANUFACTURIER (OU DES CODES) EN CE QUI CONCERNE LES DÉGAGEMENTS REQUIS POUR L'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT.

3. DESSINS D'ATELIER, PIÈCES DE RECHANGE, MANUELS D'ENTRETIEN

3.1 FOURNIR DES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS ET ENSEMBLE NEUFS, DE CONCEPTION ET DE QUALITÉ RECONNUES, DE MODÈLE RÉCENT, DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT CATALOGUÉES ET DONT LES PIÈCES DE RECHANGE SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE.

3.2 LES MATÉRIAUX DOIVENT ÊTRE NEUFS, APPROUVÉS PAR L'ACNOR ET FABRIQUÉS CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES CITÉES, COMPTE TENU DES EXIGENCES ADDITIONNELLES PRESCRITES.

3.3 FOURNIR AU MAÎTRE D'OEUVRE UNE (1) COPIE DES DESSINS D'ATELIER DES ÉQUIPEMENTS À ÊTRE INSTALLÉS. L'ENVOI DEVRA ÊTRE COMPLET, C'EST-À-DIRE QUE TOUS LES ÉLÉMENTS D'UNE MÊME DISCIPLINE DEVRONT SI RETROUVER. UN DÉLAIS DE CINQ À DIX JOURS, SERA ACCORDÉ À LA FIRME D'INGÉNIERIE POUR ANNOTER ET RETOURNER LE TOUT, SOUS FORME DE DOCUMENTS NUMÉRISÉS, AU MAÎTRE D'OEUVRE.

3.4 CHAQUE DESSIN D'ATELIER D'ÉQUIPEMENT DEVRA ÊTRE IDENTIFIÉ SELON LA NOMENCLATURE INDIQUÉE AUX PLANS ET DEVIS (EX: CA-1, LM-1, ETC), SINON IL SERONT RETOURNÉS IMMÉDIATEMENT, SANS ÊTRE VISÉS. L'ENTREPRENEUR DOIT POINTER ET/OU ENTOURER TOUTES LES INFORMATIONS TECHNIQUES PERTINENTES TELS QUE LE MODÈLE, LE DÉBIT, PRESSION, ETC., L'INFORMATION CONCERNANT LE MOTEUR, LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE, LES ACCESSOIRES ET OPTIONS, ETC.

3.5 IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR DE S'ASSURER QUE LES DESSINS FOURNIS RESPECTENT LES EXIGENCES DES PLANS ET DEVIS.

3.6 TOUS LES DESSINS D'ATELIER DES APPAREILS QUI REQUIÈRENT L'INTERVENTION D'UN AUTRE SOUS-TRAITANT DEVRONT ÊTRE PRÉALABLEMENT SOUMIS ET APPROUVÉS PAR CELUI-CI AVANT D'ÊTRE REMIS À L'INGÉNIEUR. EXEMPLE: UNITÉ DE CLIMATISATION, VENTILATEURS, POMPES, CHAUFFE-EAU, ETC... VOIR SECTION 2.0 DES CLAUSES GÉNÉRALES.

3.7 REMETTRE AU MAÎTRE D'OEUVRE TROIS COPIES DES FICHES D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS.

3.8 À UN MOMENT CONVENU AVEC LE PROPRIÉTAIRE, ENSEIGNER LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN DE L'INSTALLATION AU PERSONNEL DÉSIGNÉ PAR CE DERNIER. FOURNIR CE SERVICE POUR UNE PÉRIODE DONNÉE ET POUR LE NOMBRE DE VISITES NÉCESSAIRES POUR S'ASSURER QUE LE PERSONNEL D'EXPLOITATION SOIT FAMILIER AVEC TOUS LES ASPECTS DE L'ENTRETIEN ET DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT.

3.9 REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE, À LA FIN DES TRAVAUX, UNE COPIE DES PLANS OÙ SERONT NOTES TOUS LES CHANGEMENTS SURVENUS PENDANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.

3.10 LA COPIE DES PLANS TELS QUE CONSTRUITS DEVRA ÊTRE DISPONIBLE EN TOUT TEMPS AU CHANTIER POUR VÉRIFICATION.

4. GARANTIE

4.1 GARANTIR PAR ÉCRIT, À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE ET DE L'INGÉNIEUR, TOUTES LES PARTIES DE L'ENTREPRISE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN APRÈS LA DATE D'ACCEPTATION PROVISOIRE. FAIRE LES RÉPARATIONS OU LE REMPLACEMENT DE TOUTES LES PIÈCES MÉCANIQUES DÉFECTUEUSES JUSQU'À L'ACCEPTATION FINALE (1 AN).

4.2 LE PROPRIÉTAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE FAIRE EXÉCUTER, DURANT LA PÉRIODE DE CONSTRUCTION, PAR D'AUTRES ET À SES FRAIS, SANS AUCUNE COMPENSATION À L'ENTREPRENEUR OU À SON SOUS-TRAITANT, CERTAINS TRAVAUX NON INCLUS DANS LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRE DU PRÉSENT PROJET QUE LESDITS TRAVAUX SE RACCORDENT OU NON AUX ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR L'ENTREPRENEUR OU SON SOUS-TRAITANT. CEUX-CI NE SERONT PAS, DE CE FAIT, DÉGAGÉS DE LEUR RESPONSABILITÉ QUANT AUX TRAVAUX QUI FONT PARTIE DE LEUR CONTRAT.

5. ANNOTATION DES PLANS

5.1 L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE TOUS LES CHANGEMENTS APPORTÉS AU COURS DE L'ÉXÉCUTION, SOIT ANNOTÉ AU PLAN AU FUR ET À MESURE, TOUT AU LONG DES TRAVAUX. DE PLUS, DEVRA ANNOTER SUR LES PLANS LA LOCALISATION EXACTE À PARTIR DES COLONNES, DES MURS EXTÉRIEURS ET LA PROFONDEUR DE LA TUYAUTERIE SOUTERRAINE.

6. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT FAIRE, À SES FRAIS, DANS LE BÂTIMENT LES TRAVAUX SUIVANTS:

6.1 TOUS LES REBOUCHAGES, LA RÉFECTION ET LES SOUFFLAGES APRÈS LE PASSAGE DE LA TUYAUTERIE ET DES CONDUITS.

6.2 AVANT TOUS PERCEMENTS DANS UNE DALLE DE BÉTON ET/OU MUR, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PRÉVOIR UN TEST DE RAYON "X" ET IL DEVRA ÉGALEMENT SOUMETTRE UN PLAN DE COORDINATION DES PERCEMENTS ET/OU MANCHONS ET CE, EN COLLABORATION AVEC STRUCTURE, ARCHITECTURE, ÉLECTRICITÉ, PROTECTION INCENDIE, PLOMBERIE ET VENTILATION.

6.3 TOUTES LES OUVERTURES ET PERCEMENTS DE PLUS DE 150 MM (6"ø) DANS LES DALLES DE PLANCHER, MURS, MEUBLES, ETC. POUR LE PASSAGE DES CONDUITS, DE LA TUYAUTERIE OU LA POSE DES APPAREILS. LES OUVERTURES DE 150 MM (6"ø) ET MOINS SERONT À LA CHARGE DU SOUS-TRAITANT. TOUS LES PERCEMENTS DE 150 MM (6"ø) ET MOINS DANS LES DALLES DE BÉTON ET LES MURS SERONT FAITS PAR L'ENTREPRENEUR CONCERNÉ AU MOYEN DE FOREUSES ROTATIVES. LE SCELLEMENT DES OUVERTURES AUTOUR DES TUYAUX DANS LES DALLES DE BÉTON ET LES MURS SERA FAIT PAR L'ENTREPRENEUR CONCERNÉ À L'AIDE D'UN SCELLANT IGNIFUGE. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER L'INTÉGRITÉ COUPE-FEU DE LA SÉPARATION TRAVERSÉE.

6.4 TOUTES LES PERCEMENTS, DE 150 MM (6"ø) ET MOINS, SERONT FAITS PAR L'ENTREPRENEUR CONCERNÉ AU MOYEN DE FOREUSES ROTATIVES. LE SCELLEMENT AU POURTOUR DES OUVERTURES SERA EXÉCUTÉ PAR L'ENTREPRENEUR CONCERNÉ, SERA FAIT PAR CE DERNIER LORSQU'APPLICABLE, LE SCELLANT ET LES DISPOSITIF APPROPRIÉS DEVANT ÊTRE UTILISÉS. LORSQUE REQUIS, LE SCELLEMENT, SERA EXÉCUTÉ À L'AIDE D'UN DISPOSITIF ET/OU SCELLANT IGNIFUGE ADÉQUAT. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER L'INTÉGRITÉ COUPE-FEU DE LA SÉPARATION QU'IL PÉNÈTRE OU TRAVERSE.

6.5 TOUT CREUSAGE, REMPLISSAGE ET BÉTONNAGE POUR LE PASSAGE DE LA TUYAUTERIE DANS LE SOL.

6.6 TOUS LES SERVICES TEMPORAIRES INCLUANT LE CHAUFFAGE TEMPORAIRE DES LIEUX.

6.7 IL EST RESPONSABLE DE LA COORDINATION DES TRAVAUX AVEC LE PROPRIÉTAIRE.

7. ÉQUIVALENCE

7.1 LES NOMS DE FABRICANTS, LES RÉFÉRENCES DE CATALOGUE ET LES MARQUES DE COMMERCE QUI PEUVENT APPARAÎTRE SUR LES PLANS OU DANS LES DEVIS SONT UTILISÉS POUR DÉMONTRER DE FAÇON PRÉCISE LA SORTE ET LA QUALITÉ DE L'ÉQUIPEMENT, DES MARCHANDISES ET DES MATÉRIAUX EXIGÉS. LES SOUMISSIONS DEVRONT ÊTRE BASÉES SUR LES PRODUITS INDIQUÉS AUX DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRE (PLANS, DEVIS, ADDENDA).

7.2 L'ENTREPRENEUR (ET SES SOUS-TRAITANTS) DÉSIRANT UTILISER DES MARCHANDISES, DE L'ÉQUIPEMENT OU DES MATÉRIAUX CONSIDÉRÉS PAR LUI COMME ÉTANT DES ÉQUIVALENTS À CEUX DÉCRITS PAR LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES, DEVRA SOUMETTRE UNE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE

7.2.1 LES DEMANDES D'ÉQUIVALENCE AUX PRODUITS SPÉCIFIÉS DEVRONT ÊTRE TRANSMISES À L'INGÉNIEUR POUR APPROBATION 5 JOURS AVANT LA DATE DE REMISE DES SOUMISSIONS.

7.2.2 L'ENTREPRENEUR DEVRA TRANSMETTRE PAR ÉCRIT LES DEMANDES ACCOMPAGNÉES DES FICHES TECHNIQUES COMPLÈTES DES PRODUITS SUGGÉRÉS EN ÉQUIVALENCE.

7.2.3 AUCUNE ÉQUIVALENCE NE SERA ACCEPTÉE SI LES CONDITIONS DÉCRITES AUX POINTS 1 ET 2 NE SONT PAS RESPECTÉES.

7.2.4 L'INGÉNIEUR INFORMERA LES ENTREPRENEURS, PAR LE BIAIS D'UN ADDENDA, DES PRODUITS ACCEPTÉS EN ÉQUIVALENCE.

7.3 SI L'ENTREPRENEUR CHOISIT D'ALLER AVEC UN PRODUIT AUTRE QUE CELUI SPÉCIFIÉ, IL DEVRA S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ DÉCRITE AUX PLANS ET DEVIS. L'ENTREPRENEUR S'ENGAGE, PAR LE FAIT MÊME, À ASSUMER TOUTES LES MODIFICATIONS RELIÉES AUX RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES, AUX RACCORDEMENTS MÉCANIQUES, AUX CHANGEMENTS ARCHITECTURAUX ET STRUCTURAUX, À LA MISE EN MARCHE ET AUX COÛTS SUPPLÉMENTAIRES OCCASIONNÉS PAR LE CHANGEMENT DE FABRICANT.

7.4 L'INGÉNIEUR POURRA REFUSER, AU COURS DES TRAVAUX, TOUT ÉQUIPEMENT DÉJÀ ACCEPTÉ ET JUGÉ NON ÉQUIVALENT SUITE À DES ERREURS, OMISSIONS ET MANQUE D'INFORMATION LORS DE L'ACCEPTATION DU PRODUIT.

8. PROTECTION PARASISMIQUE

8.1 RESPONSABILITÉ

8.1.1 LE SOUS-TRAITANT EST RESPONSABLE DES MESURES PARASISMIQUES RELIÉES À SA DISCIPLINE.

8.1.2 LA CONCEPTION DES DISPOSITIFS ET DES SYSTÈMES PARASISMIQUES DOIT ÊTRE CONÇU PAR UNE FIRME SPÉCIALISÉE EN PROTECTION SISMIQUE ET RÉGIONALE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC. UN DOCUMENT PRÉSENTANT "LE DEVIS ET LES PLANS D'INSTALLATION PARASISMIQUE" DEVRA ÊTRE PRÉSENTÉ AVANT LE DÉBUT DE TOUS TRAVAUX , ET PRÉSENTÉ SOUS FORME DE DESSINS D'ATELIER POUR VÉRIFICATION.

8.1.3 LES FRAIS DE CE SPÉCIALISTE DEVRA ÊTRE INCLUS DANS LE PRIX DE SOUMISSION

8.1.4 UNE FOIS TERMINÉS, LES TRAVAUX D'INSTALLATION DEVRONT ÊTRE INSPECTÉS ET UN CERTIFICAT DEVRA ÊTRE émis PAR UN INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ RECONNU DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

8.1.5 S'IL Y A LIEU, L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE, À SES FRAIS, LES CORRECTIONS ET LES RÉGLAGES NÉCESSAIRES EN FONCTION DU RAPPORT ÉCRIT PRÉSENTÉ PAR LE SPÉCIALISTE, LE MANUFACTURIER OU LA RÉGIE DU BÂTIMENT.

8.1.6 SPÉCIFIER DES ANCRAGES POUR DALLE DE BÉTON AVEC VIS À BÉTON À TÊTE HXAGONALE APPARANTES HOMOLOGUÉES POUR DES APPLICATIONS SISMIQUES ET POUR LE BÉTON FISSURÉ AVEC NUMÉRO D'HOMOLOGATION RETRACABLE "ICC-ES"

8.2 CODE ET RÉGLEMENTATION

8.2.1 LES INSTALLATIONS ET LEURS ÉQUIPEMENTS DEVRONT ÊTRE CONÇUS ET MIS EN PLACE EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 6.2.1.4 DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC ET DE LA NORME CSA-S832 "DIMINUTION DES RISQUES SISMIQUES CONCERNANT LES COMPOSANTS FONCTIONNELS ET OPÉRATIONNELS DES BÂTIMENTS (CFO)".

9. BASE DE TOIT

9.1 LES BASES DE TOIT DES UNITÉS DE VENTILATION OU CLIMATISATION OU DE TOUS LES VENTILATEURS SONT FOURNIES ET INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. VOIR DÉTAILS AUX PLANS D'ARCHITECTURE.

9.2 LORSQUE LES BASES DE TOIT SONT PRÉFABRIQUÉES , ELLES SONT FOURNIES AVEC LES UNITÉS DE VENTILATION OU DE TOUT AUTRES TYPES D'ÉQUIPEMENTS, MAIS INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

10. PORTE D'ACCÈS

10.1 L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE DEVRA FOURNIR ET INSTALLER LES PORTES D'ACCÈS SUR LES CONDUITES DE VENTILATION.

10.2 L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE DEVRA FOURNIR À L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL LES PORTES D'ACCÈS POUR LES MURS ET LES PLAFONDS. PARTOUT OÙ L'ACCESSIBILITÉ À L'ÉQUIPEMENT EST REQUISE, SELON CHACUNE DES SPÉCIFICATIONS (LES PORTES D'ACCÈS DANS LES MURS ET PLAFONDS SERONT INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL).

10.3 ELLES SERONT REQUISES LÀ OÙ INDIQUÉ AUX PLANS ET PARTOUT OÙ UN ACCÈS À L'ÉQUIPEMENT EST NÉCESSAIRE POUR INSPECTION ET ENTRETIEN, TELLE QUE ACUOOR, DE DIMENSION 460mm X 460mm (18"x18").

10.4 ELLES DEVRONT RESPECTER L'INTÉGRITÉ D'UN MUR, D'UN PLAFOND SI CELUI-CI EST COUPE-FEU ET ELLES SERONT APPROUVÉES ULC.

11. INTERRUPTION DE SERVICE

11.1 TOUTE INTERRUPTION DE SERVICE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DEVRA ÊTRE PLANIFIÉE À L'AVANCE AVEC LE REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE. DANS TOUS LES CAS, L'ENTREPRENEUR PRENDRA LES MESURES NÉCESSAIRES POUR LIMITER AU MINIMUM LA DURÉE DE CES INTERRUPTIONS. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRESENTER UNE DEMANDE ÉCRITE AU PROPRIÉTAIRE AU MOINS QUATRE JOURS À L'AVANCE POUR INTERROMPRE LE SERVICE.

12. DISPOSITIFS ET SCELLANTS (JOINTS) COUPE-FEU

12.1 L'INSTALLATION ET LE CHOIX DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS ET SCELLANTS COUPE-FEU DEMEURENT SOUS L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DU OU DES DIFFÉRENTS SOUS-TRAITANTS. ET CE, POUR CHAQUE DISCIPLINE. POUR TOUTE INCERTITUDE COMMUNIQUER AVEC UN MANUFACTURIER, TEL QUE: 3M, HILTI, PARE FEU PRO, ETC.

13. PASSES FILS ÉLECTRIQUE

13.1 LORSQU'IL Y A NOUVELLES PASSES DE CÂBLE SOUS GAINE NON-MÉTALLIQUE, DE TYPE LUMEX, DANS UNE CONSTRUCTION AVEC MONTANTS MÉTALLIQUES, L'INSTALLATION DES PASSES FILS DEMEURE SOUS L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DU GÉNÉRAL ET DE SON SOUS-TRAITANT EN ÉLECTRICITÉ. SI TOUTEFOIS, IL Y A IMPOSSIBILITÉ D'INSTALLATION, LE GÉNÉRAL OU LE SOUS-TRAITANT DEVRA FAIRE UNE PROPOSITION ÉTALTERNATIVES, POUR LA PROTECTION DE SON FILAGE, À L'INGÉNIEUR.

14. APPAREIL PHOTO

14.1 UN APPAREIL PHOTO DEVRA ÊTRE EN TOUT TEMPS AU CHANTIER, POUR PERMMETTRE LA PRISE DE PHOTOS, CONFIRMANT L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DÉCLARER PAR LES ENTREPRENEURS.

15. PRÉSENCE DE L'INGÉNIEUR OU REPRÉSENTANT AU CHANTIER

15.1 UN DÉLAIS MINIMUM DE 48 HEURES POUR UNE PRÉSENCE AU CHANTIER, POUR TOUTES ACCEPTATIONS D'AVANCEMENT DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EST RESPONSABLE DE LA COORDINATION NÉCESSAIRE POUR LE RESPECT DU DÉLAIS.

16. PLAN DE SURVEILLANCE PAR ÉTAGE (NIVEAU)

16.1 LES SURVEILLANCES PARTIELLES SE FERONT, AVANT FERMETURE DES MURS, ET POUR LE SOUS DALLE AVANT REMBLAIEMENT COMPLET, SELON LE PLAN DE SURVEILLANCE SUIVANT:

		ÉTAGES (NIVEAUX D'HABITATIONS)												
		SOUS DALLE	SS1	RDC	2		3		4		5		6	
					50%	100%	50%	100%	50%	100%	50%	100%	50%	100%
SURVEILLANCE	1	X												
	2				X									
	3					X	X							
	4							X	X					
	5									X	X			
	6											X	X	

AINSI DE SUITE JUSQU'AU DERNIER NIVEAU

17. PLAN DE MANCHONNAGE

18. INSPECTION DES TRAVAUX (PROVISOIRE ET FINALE)

18.1 GÉNÉRALITÉ
UNE INSTALLATION EST CONSIDÉRÉE COMPLÈTE QUAND TOUS LES SYSTÈMES ET APPAREILS SONT EN OPÉRATION, LES CONTRÔLES FONCTIONNENT PARFAITEMENT ET LES PIÈCES D'ÉQUIPEMENTS IDENTIFIÉES.

18.2 ACCEPTATION DE L'ACHÈVEMENT SUBSTANTIEL (PROVISOIRE)
L'ACHÈVEMENT SUBSTANTIEL DE L'OUVRAGE EST LA DATE À LAQUELLE L'OUVRAGE EST PRÊT POUR L'USAGE AUQUEL IL EST DESTINÉ. LES TRAVAUX QUI RÉGISSENT LA SÉCURITÉ DU BÂTIMENT DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉS ET LES SYSTÈMES DE PROTECTION OPÉRATIONNELS.

L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE UNE DEMANDE ÉCRITE À L'INGÉNIEUR AFIN QU'IL PROCÈDE À UNE INSPECTION DES TRAVAUX. IL DEVRA FOURNIR TOUS LES RAPPORTS / CERTIFICATS QUI TOUCHENT À LA PROTECTION DES INDIVIDUES :
- ATTESTATION DE MISE EN MARCHE DU SYSTÈME DE PROTECTION INCENDIE,
- CONFIRMATION DE LA CONFORMITÉ DU SYSTÈME DE PROTECTION INCENDIE,
- ATTESTATION DE MISE EN FONCTION DU PANNEAU D'ALARME INCENDIE SANS DÉFECTUOSITÉS,
- CONFORMITÉ DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCLAIRAGE D'URGENCE,
- CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DU SYSTÈME DE DÉTECTION DU CO ET NO,
- CONNFORMITÉ DE LA MISE EN MARCHE DE LA POMPE INCENDIE
- LETTRE DE CONFORMITÉ NFPA (POMPE INCENDIE),
- CONFIRMATION DE LA MISE EN MARCHE DE LA GÉNÉRATRICE,
- ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES ISOLATEURS INCLUANT PORTES ET QUINCAILLERIE,
- RAPPORT DE CONFORMITÉ DES SYSTÈMES DE PROTECTION PARASISMIQUE SCELLÉ ET SIGNÉ PAR UN INGÉNIEUR COMPÉTENT DANS CE DOMAINE.

L'INGÉNIEUR FERA UNE INSPECTION DES INSTALLATIONS ET PRÉPARERA UN RAPPORT DANS LEQUEL UNE LISTE DES CORRECTIFS (DÉFICIENCES) À EFFECTUER SERA DRESSÉE. LA LISTE DE DÉFICIENCES CE N'EST PAS UNE LISTE DE TRAVAUX À COMPLÉTER, LA LISTE DES TRAVAUX À COMPLÉTER DEVRA ÊTRE FAITE PAR LE GÉNÉRAL AVEC SES SOUST-TRAITANTS.

18.3 UNE FOIS CEUX-CI CORRIGÉS ET COMPLÉTÉS, LE RAPPORT SERA INITIALISÉ (PHOTOS A L'APPUI) PAR LES SOUS-TRAITANTS ET TRANSMIS À L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL QUI DEVRA FAIRE LA VALIDATION DE L'EXÉCUTION DES CORRECTIFS EN CHANTIER, AVANT DE RETOURNER LE DOCUMENT PAR COURRIEL À L'INGÉNIEUR POUR QU'IL PROCÈDE À LA VISITE POUR L'ACCEPTATION FINALE.

18.4 ACCEPTATION FINALE
AVANT L'ACCEPTATION FINALE, LES DOCUMENTS SUIVANTS DEVRONT ÊTRE REMIS À L'INGÉNIEUR POUR EXAMEN.
- LES PLANS ANNOTÉS DES SOUS-TRAITANTS
- LES MANUELS D'INSTRUCTIONS VÉRIFIÉS PAR L'INGÉNIEUR ET REMIS AU PROPRIÉTAIRE
- TOUS LES DOCUMENTS DE FIN DE TRAVAUX.
  - TOUTES LES LETTRES DE GARANTIE
  - TOUTES LES LETTRES DE CONFORMITÉ DES TRAVAUX
  - TOUS LES CERTIFICATS DE MISE EN MARCHE
  - RAPPORT DE BALANCEMENT DU SYSTÈME DE VENTILATION
  - TOUS LES CERTIFICATS PARASISMIQUES (APPROBATION POUR L'INSTALLATION AU COMPLET)
  - CERTIFICAT D'ALARME INCENDIE
  - TOUS LES TESTS D'ESSAIS EN PLOMBERIE / EN PROTECTION INCENDIE
  - TEST D'IMPÉDANCE POUR CÂBLE DE TÉLÉCOMMUNICATION

CETTE LISTE EST NON LIMITATIVE.

19. LORS DE TRAVAUX DANS L'EXISTANT

19.1 UN PLAN OU UNE SECTION DE PLAN IDENTIFIÉ "EXISTANT À démanteler OU À MODIFIER" EST FOURNI À TITRE D'INFORMATION À L'ENTREPRENEUR AFIN DE L'AIDER À FAIRE SA SOUMISSION. L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE SON PROPRE RELEVÉ CAR AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA ACCEPTÉE À CE SUJET. L'ENTREPRENEUR DEVRA ASSURER LA CONTINUITÉ MÉCANIQUE OU ÉLECTRIQUE OU CONTRÔLE, OU LES TROIS, DE TOUS LES RACCORDEMENTS QUI SERAIENT AFFECTÉS PAR LA DÉMOLITION ET QUI SERAIENT NÉCESSAIRES AU BON FONCTIONNEMENT DE LA PARTIE NON AFFECTÉE DU BÂTIMENT.

19.2 LORSQUE REQUIS ET SELON LES PLANS, LE SOUS-TRAITANT CONCERNÉ DOIT ENLEVER LES CONDUITS, TUYAUX ET ACCESSOIRES NON REQUIS, ET OBTURER SI NÉCESSAIRE. LES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES ENLEVÉS ET NON RÉUTILISÉS SERONT OFFERTS AU PROPRIÉTAIRE. SI CELUI-CI DÉCIDE DE NE PAS LES CONSERVER, ILS DEVIENNENT LA PROPRIÉTÉ DU SOUS-TRAITANT CONCERNÉ QUI DOI

DÉTAIL DE CONSTRUCTION POUR LES CONDUITS RECTANGULAIRES À BASSE VITESSE ET BASSE PRESSION

DIMENSION DES CONDUITS	ACIER GALV. CALIBRE U.S.S.	JOINTS A	JOINTS B	LONG. MAX.	SUSPENSION CORNIÈRES	SUSPENSION TIGES FILETÉES	SUSPENSION ESPACEMENT
3" @ 12" (75 - 300)	26	S	B.S.	96" (2410)	FER EN "L" 1"x2"x1"x20 GA.	1/4"ø	8'-0" (2438)
13" @ 19" (330 - 480)	24	S	B.S.	47" (1200)	FER EN "L" 1"x2"x1"x20 GA.	1/4"ø	8'-0" (2438)
20" @ 30" (500 - 760)	24	T 1"	T 1"	45" (1150)	FER EN "L" 1"x2"x1"x20 GA.	1/4"ø	8'-0" (2438)
31" @ 54" (785 - 1371)	22	T 1"	T 1"	45" (1150)	FER EN "L" 1½"x1½"x 1/8"	3/8"ø	4'-0" (1220)
55" @ 84" (1400 - 2135)	20	T 1½"	T 1½"	44" (1130)	FER EN "L" 1½"x1½"x 3/16"	3/8"ø	4'-0" (1220)
85" ET + (2160 ET +)	18	T 1½"	T 1½"	44" (1130)	FER EN "L" 1½"x1½"x 3/16"	3/8"ø	4'-0" (1220)

NOTES:
- A: DIMENSION LA PLUS LONGUE ; B: DIMENSION LA PLUS PETITE
- LORSQUE LES CONDUITS SONT EN ALUMINUM LE CALIBRE "BROWN & SHARPE" EST DE 2 UNITÉS PLUS ÉPAISSES.

DÉTAIL DE CONSTRUCTION POUR LES CONDUITS CIRCULAIRES À BASSE PRESSION

DIMENSION DES CONDUITS	ACIER GALV. CALIBRE U.S.S.	JOINT MANCHON	LONG. MAX.	SUSPENSION BANDES SUPPORTS x CALIBRE	SUSPENSION TIGES FILETÉES	SUSPENSION ESPACEMENT
3" @ 8" (75 - 200)	28	OUI	60" (1500)	1"x 16 GA.	1/4"ø	8'-0" (2438)
9" @ 14" (230 - 360)	26	OUI	60" (1500)	1"x 16 GA.	1/4"ø	8'-0" (2438)
15" @ 28" (380 - 660)	24	OUI	60" (1500)	1"x 16 GA.	1/4"ø	8'-0" (2438)
27" @ 36" (690 - 915)	22	OUI	60" (1500)	1"x 16 GA.	3/8"ø	8'-0" (2438)

NOTES:
- TOUS LES CONDUITS APPARENTS SERONT DE TYPE SPIRALE.
- LORSQUE LES CONDUITS SONT EN ALUMINUM LE CALIBRE "BROWN & SHARPE" EST DE 2 UNITÉS PLUS ÉPAISSES.

TABLEAU DE CALORIFUGEAGE (ISOLATION)

TYPE DE SYSTÈME	CONDITION	ISOLATION SPÉCIFIÉE
UNITÉ DE CLIMATISATION	ENTREPLAFOND PLÉNUM	- ALIMENTATION ET RETOUR: D-3 SUR 15'-0" APRÈS L'UNITÉ.
	ENTREPLAFOND NON-PLÉNUM	- ALIMENTATION: D-3 SUR 15'-0" ET D-2 ÉPAISSEUR 1", AU COMPLET - RETOUR: D-3 AU COMPLET
	AUCUN PLAFOND (MOINS DE 15'-0" DE HAUTEUR)	- ALIMENTATION ET RETOUR: D-3 SUR 15'-0" APRÈS L'UNITÉ
	AUCUN PLAFOND (15'-0" DE HAUTEUR ET PLUS)	- ALIMENTATION: D-3 SUR TOUTE LA LONGUEUR - RETOUR: D-3 SUR 15'-0" APRÈS L'UNITÉ
BOÎTE À VOLUME VARIABLE	ENTREPLAFOND PLÉNUM	- APRÈS LES BOÎTES À VOLUME VARIABLE: D-3 SUR TOUTE LA LONGUEUR (RECTANGULAIRE) ET/OU D-1 ÉPAISSEUR 1/2" (ROND) - CONDUITS DE DÉRIVATION: D-2 ÉPAISSEUR 1/2", AU COMPLET
	ENTREPLAFOND NON-PLÉNUM OU AUCUN PLAFOND (15'-0" DE HAUTEUR MAXIMUM)	- APRÈS LES BOÎTES À VOLUME VARIABLE: D-3 SUR TOUTE LA LONGUEUR (RECTANGULAIRE) ET/OU D-1 ÉPAISSEUR 1/2" (ROND) - CONDUITS DE DÉRIVATION: D-3 SUR TOUTE LA LONGUEUR
CONDUITS ET PLÉNUM D'AIR FRAIS	TOUTES LES CONDITIONS	- CONDUITS ROND: D-1 ÉPAISSEUR 2" SUR TOUTE LA LONGUEUR - CONDUIT RECTANGULAIRES: D-2 ÉPAISSEUR 2" SUR TOUTE LA LONGUEUR. - PLÉNUM: D-2 ÉPAISSEUR 2", AU COMPLET
CONDUITS ET PLÉNUM D'EVACUATION	TOUTES LES CONDITIONS	- CONDUITS ROND: D-1 ÉPAISSEUR 2", SUR LES 15'-0" À PARTIR DE L'EXTÉRIEUR - CONDUIT RECTANGULAIRES D-2 ÉPAISSEUR 2", SUR LES 15'-0" À PARTIR DE L'EXTÉRIEUR - PLÉNUM: D-2 ÉPAISSEUR 2", AU COMPLET
CONDUITS INSTALLÉS À L'EXTÉRIEUR (SI APPLICABLE)	TOUTES LES CONDITIONS	D-2: ÉPAISSEUR 3" (2x1½") SUR TOUTE LA LONGUEUR RECOUVERT D'UN PARE-VAPEUR AUTO-ADHÉSIF ET FINITION DE MARQUE ALUMAGUARD RÉSISTANT AUX INTEMPÉRIES ET AUX RAYONS UV. INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.
CONDUITS INSTALLÉS DANS L'ENTRETOIT (SI APPLICABLE)	TOUTES LES CONDITIONS	D-2: ÉPAISSEUR 2", SUR TOUTE LA LONGUEUR AVEC CHEMISAGE OU PVC SUR TOUT LE CALORIFUGE, COULEUR BLANCHE
CONDUITS DE HOTTE DE CUISINE (SI APPLICABLE)	TOUTES LES CONDITIONS	VOIR DEVIS DE HOTTE COMMERCIALE. (SI APPLICABLE)

NOTES:
D1 : FIBRE DE VERRE FLEXIBLE AVEC COUPE VAPEUR EN ALUMINIUM RENFORCI INTÉGRÉ EN USINE
D2: FIBRE DE VERRE RIGIDE (PANNEAU) AVEC COUPE VAPEUR EN ALUMINIUM RENFORCI INTÉGRÉ EN USINE
D3: ISOLATION ACOUSTIQUE ½" D'ÉPAISSEUR (LES CONDUITES DE RETOUR ET D'ALIMENTATION D'AIR, PARTANT DE LA SOURCE D'AIR, DOIVENT ÊTRE ISOLÉES ACOUSTIQUEMENT À L'INTÉRIEUR AVEC 12.5 MM (½") DE FIBRE DE VERRE RECOUVERT DE NÉOPRÈNE).
F-1: CHEMISAGE OU PVC SUR TOUS LES CALORIFUGES APPARENTS, HOMOLOGUÉ PAR U.L.C. COULEUR BLANCHE.
- L'ENTREPRENEUR EN CALORIFUGES DOIT ÊTRE MEMBRE EN RÈGLE DE L'ASSOCIATION D'ISOLATION DU QUÉBEC (A.I.Q)
- EFFECTUER LES TRAVAUX SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.
- TOUS LES CONDUITS OU PLÉNUMS, OU LES DEUX, DANS LES ENDROITS APPARENTS SONT FINIS AVEC UN CANEVAS PARE-FLAMME OU UN CHEMISAGE DE PVC.
- TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRATION: ISOLATION PRÉFORMÉE EN FIBRE DE VERRE ½" D'ÉPAISSEUR.

TABLEAU DE DISTRIBUTION DES BI-BLOC

LOGEMENT	CAPACITÉ DE REFROIDISSEMENT (MBH)	FABRICANT	MODÈLE	CONDENSEUR	ÉVAPORATEUR	MONTAGE	NOTES
BATÎMENT A							
1-A03	36	GREE	GWHD(36)ND6MO	CC-RDC-01	UE-RDC-01+UE-RDC-02	MURAL	GYM PAS DE BALCON. CONDENSEUR INSTALLER SUR GAZON
1-A101	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A102	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A103	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A104	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A105	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A106	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A107	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A108	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A109	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A110	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A111	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A112	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A113	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A114	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A115	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A116	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A117	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A118	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A119	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A120	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-A121	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A101	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A102	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A103	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A104	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A105	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A106	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A107	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A108	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A109	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A110	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A111	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A112	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A113	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A114	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A115	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A116	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A117	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A118	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A119	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A120	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A121	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-A122	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
BATÎMENT B							
1-B03	36	GREE	GWHD(36)ND6MO	CC-RDC-02	UE-RDC-03+UE-RDC-04	MURAL	GYM PAS DE BALCON. CONDENSEUR INSTALLER SUR GAZON
1-B101	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-B102	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-B103	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-B104	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-B105	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-B106	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-B107	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-B108	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-B109	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-B110	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-B111	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-B112	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
1-B113	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-B101	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-B102	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-B103	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-B104	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-B105	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-B106	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-B107	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-B108	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-B109	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-B110	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-B111	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-B112	12	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	CC-01	UE-01	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-B113	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON
2-B114	18	GREE	GWH18ATXD-D6DNA4F/O	CC-02	UE-02	MURAL	CONDENSEUR DANS BALCON

TABLEAU DES UNITÉS DE TRAITEMENT D'AIR BATIMENT A

IDENTIFICATION	EMPLACEMENT	MANUFACTURER	MODÈLE	REFROIDISSEMENT CAPACITÉ (TONNES)	REFROIDISSEMENT CAPACITÉ MBH	REFROIDISSEMENT NB STAGES	CHAUFFAGE TYPE	CHAUFFAGE CAPACITÉ MBH	CHAUFFAGE NB STAGES	AIR DÉBIT (CFM)	AIR DÉBIT (L/S)	AIR PRESSION STATIQUE (IN.WC)	AIR PA EXTERNE ESTIMÉ	MOTEUR VENTILATEUR HP	MOTEUR VENTILATEUR RPM	ÉLECTRICITÉ MCA	ÉLECTRICITÉ MOP	ÉLECTRICITÉ FLA	ÉLECTRICITÉ WATT	ÉLECTRICITÉ V/Ph/Cycle	DÉMARREUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) MÉCA.	DÉMARREUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) ÉLEC.	SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) MÉCA.	SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) ÉLEC.	CONTRÔLES VOIR SCHÉMA PAGE V400	FILTRATION	NOTES SPÉCIQUES ET ACCESSOIRES
UCA-01	TOIT BAT. A	AAON	RQA-004-A-A-4	4,57	54,8	1 VAR	ÉLECTRIQUE	137	MOD	1 300	613	1	250	2	1 404	54	60	43	---	575/3/60	X		X		C-06A	MERV 8	1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 8 - 9 -10 - 11 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 20 - 21 - 22 - 23 - 24 - 25 -26 - 27 - 28 - 29 - 30
							THERMOPOMPE	46	MOD																		

NOTES GÉNÉRALES :
A- CHAUFFAGE ELECTRIQUE

NOTES SPÉCIFIQUES :
1- TEMPERATURE DE SORTIE D'AIR D'UNITE A CAPACITE MAXIMUM : CHAUFFAGE 85.7°F DB - CLIMATISATION 59.1°F DB
2- EVAPORATEUR 6 RANGEES - VITESSE A LA FACE DE 260 FPM
3- PERFORMANCE DE LA THERMOPOMPE : TEMPERATURE EXTERIEUR 62°F DB 56.2°F WB / SORTIE 102.8°F DB 70.1°F WB / CAPACITE 58.6 MBH / COP 4.37--- TEMPERATURE EXTERIEUR 47°F DB - 42.6°F WB / SORTIE 78.7°F DB 56.7° WB / CAPACITE 46.7 MBH / COP 3.89
4- COMPRESSEUR DE TYPE SCROLL A VITESSE VARIABLE ET REFRIGERANT R-454B
5- CONDENSEUR CALSSE ALPHA CLIMAT FROID POUR THERMOPOMPE
6- ECHANGEUR GAZ NATUREL ACIER INOXYDABLE
7- VALVE A GAZ NATUREL MODULANTE
8- PORTE D'ACCES DE L'UNITE AVEC POIGNEES VERROUILLABLE
9- CONFIGURATION EN LIGNE - SORTIE D'AIR SUR LE COTE
10- BASE DE TOIT EN ACIER GALVANISE - 24" DE HAUT
11- VENTILATEUR D'ALIMENTATION 18.5" ENTRAINEMENT DIRECT - MOTEUR HAUTE EFFICACITE COMPATIBLE POUR VARIATEUR DE FREQUENCE
12- VARIATEUR DE FREQUENCE FOURNI ET INSTALLE PAR LE MANUFACTURIER DE L'UNITE. INSTALLATION DU VARIATEUR EN USINE
13- CAPOTIN D'AIR FRAIS EXTERIEURE 100% AVEC VOLET MOTORISE, MOTEUR ET CAPOT D'ENTREE D'AIR FOURNI PAR LE MANUFACTURIER. MOTEUR DE VOLET MODULANT 24V-0-10
14- AUCUN VENTILATEUR DE RETOUR ET D'EVACUATION
15- ENSEMBLE DE FILTRES DE RECHANGE INCLUS - FOURNI PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION - REMETTRE AU PROPRIETAIRE A LA MISE EN MARCHE DE L'UNITE
16- INTERRUPTEUR INDICATEUR DE FILTRES PLEIN
17- CONFIGURATION 100% AIR FRAIS
18- INTERRUPTEUR SANS FUSIBLE 100 AMP
19- CONTROLES DE L'UNITE COMPATIBLE BACnet ET DDC
20- FILTRES LAVABLE SUR L'ENTREE D'AIR EXTERIEUR EN MECHE D'ALUMINIUM
21- APPROUVÉ ETL USA/CANADA
22- LE SOUS-TRAITANT EN VENTILATION DEVRA REMPLIR LA BASE DE TOIT DE LAINE INSONORISANTE "ROXUL"
23- PROTECTION "PHASE & BROWN OUT"
24- INCLURE UN BALANCEMENT COMPLET DU SYSTEME PAR UN ENTREPRENEUR CERTIFIE POUR LE BALANCEMENT, DOIT FOURNIR UN RAPPORT POUR ACCEPTATION DES TRAVAUX.
25- SONDE DE GAINE INSTALLEE A LA DECHARGE DE L'UNITE ET DANS LE CONDUIT D'ALIMENTATION FOURNI ET INSTALLE PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTROLES
26- PREVOIR UNE MISE EN MARCHE PRELIMINAIRE. PREVOIR DEUX VISITES SUPPLEMENTAIRES EN CHANTIER POUR AJUSTEMENT DES UNITES. DEMARRAGE DES L'UNITES (MISE EN MARCHE) PAR UN TECHNICIEN DU MANUFACTURIER - PREAVIS D'UN MINIMUM DE 2 SEMAINES POUR LA MISE EN MARCHE
27- VENTILATEUR DE CONDENSEUR A MOTEUR ECM ET CONTROLE DE HAUTE PRESSION DE TETE
28- ENSEMBLE DE MISE A LA TERRE SUR L'ARBRE DU VENTILATEUR
29- CABINET EN ACIER GALVANISE PEINT GRIS AAON A DOUBLE PAROI ET ISOLANT R-13
30- NUMERO DE MODELE COMPLET: RQA-004-A-A-4-HJB0A-A04N8: OG-OADAF-A00-00000-00000-U0-0000-00-00-0-AN0-EB-JA0A-00-000-BA00B0-C000A0-00000E

TABLEAU DES UNITÉS DE TRAITEMENT D'AIR BATIMENT B

IDENTIFICATION	EMPLACEMENT	MANUFACTURER	MODÈLE	REFROIDISSEMENT CAPACITÉ (TONNES)	REFROIDISSEMENT CAPACITÉ MBH	REFROIDISSEMENT NB STAGES	CHAUFFAGE TYPE	CHAUFFAGE CAPACITÉ MBH	CHAUFFAGE NB STAGES	AIR DÉBIT (CFM)	AIR DÉBIT (L/S)	AIR PRESSION STATIQUE (IN.WC)	AIR PA EXTERNE ESTIMÉ	MOTEUR VENTILATEUR HP	MOTEUR VENTILATEUR RPM	ÉLECTRICITÉ MCA	ÉLECTRICITÉ MOP	ÉLECTRICITÉ FLA	ÉLECTRICITÉ WATT	ÉLECTRICITÉ V/Ph/Cycle	DÉMARREUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) MÉCA.	DÉMARREUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) ÉLEC.	SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) MÉCA.	SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) ÉLEC.	CONTRÔLES VOIR SCHÉMA PAGE V400	FILTRATION	NOTES SPÉCIQUES ET ACCESSOIRES
UAC-02	TOIT BAT. B	AAON	RQA-004-A-A-4	4,34	52,1	1 VAR	ÉLECTRIQUE	102	MOD	1 000	472	1	250	1	1 760	40	40	32	---	575/3/60	X		X		C-06A	MERV 8	1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 8 - 9 -10 - 11 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 20 - 21 22 - 23 - 24 - 25 -26 - 27 - 28 - 29 - 30
							THERMOPOMPE	46	MOD																		

NOTES GÉNÉRALES :
A- CHAUFFAGE ELECTRIQUE

NOTES SPÉCIFIQUES :
1- TEMPERATURE DE SORTIE D'AIR D'UNITE A CAPACITE MAXIMUM : CHAUFFAGE 85.7°F DB - CLIMATISATION 59.1°F DB
2- EVAPORATEUR 6 RANGEES - VITESSE A LA FACE DE 200 FPM
3- PERFORMANCE DE LA THERMOPOMPE : TEMPERATURE EXTERIEUR 62°F DB 56.2°F WB / SORTIE 114.4°F DB 73.4°F WB / CAPACITE 57.9 MBH / COP 3.97--- TEMPERATURE EXTERIEUR 47°F DB - 42.6°F WB / SORTIE 87.9°F DB 60.2° WB / CAPACITE 46.4 MBH / COP 4.14
4- COMPRESSEUR DE TYPE SCROLL A VITESSE VARIABLE ET REFRIGERANT R-454B
5- CONDENSEUR CALSSE ALPHA CLIMAT FROID POUR THERMOPOMPE
6- ECHANGEUR GAZ NATUREL ACIER INOXYDABLE
7- VALVE A GAZ NATUREL MODULANTE
8- PORTE D'ACCES DE L'UNITE AVEC POIGNEES VERROUILLABLE
9- CONFIGURATION EN LIGNE - SORTIE D'AIR SUR LE COTE
10- BASE DE TOIT EN ACIER GALVANISE - 24" DE HAUT
11- VENTILATEUR D'ALIMENTATION 18.5" ENTRAINEMENT DIRECT - MOTEUR HAUTE EFFICACITE COMPATIBLE POUR VARIATEUR DE FREQUENCE
12- VARIATEUR DE FREQUENCE FOURNI ET INSTALLE PAR LE MANUFACTURIER DE L'UNITE. INSTALLATION DU VARIATEUR EN USINE
13- CAPOTIN D'AIR FRAIS EXTERIEURE 100% AVEC VOLET MOTORISE, MOTEUR ET CAPOT D'ENTREE D'AIR FOURNI PAR LE MANUFACTURIER. MOTEUR DE VOLET MODULANT 24V-0-10
14- AUCUN VENTILATEUR DE RETOUR ET D'EVACUATION
15- ENSEMBLE DE FILTRES DE RECHANGE INCLUS - FOURNI PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION - REMETTRE AU PROPRIETAIRE A LA MISE EN MARCHE DE L'UNITE
16- INTERRUPTEUR INDICATEUR DE FILTRES PLEIN
17- CONFIGURATION 100% AIR FRAIS
18- INTERRUPTEUR SANS FUSIBLE 100 AMP
19- CONTROLES DE L'UNITE COMPATIBLE BACnet ET DDC
20- FILTRES LAVABLE SUR L'ENTREE D'AIR EXTERIEUR EN MECHE D'ALUMINIUM
21- APPROUVÉ ETL USA/CANADA
22- LE SOUS-TRAITANT EN VENTILATION DEVRA REMPLIR LA BASE DE TOIT DE LAINE INSONORISANTE "ROXUL"
23- PROTECTION "PHASE & BROWN OUT"
24- INCLURE UN BALANCEMENT COMPLET DU SYSTEME PAR UN ENTREPRENEUR CERTIFIE POUR LE BALANCEMENT, DOIT FOURNIR UN RAPPORT POUR ACCEPTATION DES TRAVAUX
25- SONDE DE GAINE INSTALLEE A LA DECHARGE DE L'UNITE ET DANS LE CONDUIT D'ALIMENTATION FOURNI ET INSTALLE PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTROLES
26- PREVOIR UNE MISE EN MARCHE PRELIMINAIRE. PREVOIR DEUX VISITES SUPPLEMENTAIRES EN CHANTIER POUR AJUSTEMENT DES UNITES. DEMARRAGE DES L'UNITES (MISE EN MARCHE) PAR UN TECHNICIEN DU MANUFACTURIER - PREAVIS D'UN MINIMUM DE 2 SEMAINES POUR LA MISE EN MARCHE
27- VENTILATEUR DE CONDENSEUR A MOTEUR ECM ET CONTROLE DE HAUTE PRESSION DE TETE
28- ENSEMBLE DE MISE A LA TERRE SUR L'ARBRE DU VENTILATEUR
29- CABINET EN ACIER GALVANISE PEINT GRIS AAON A DOUBLE PAROI ET ISOLANT R-13
30- NUMERO DE MODELE COMPLET: RQA-004-A-A-4-HJB0A-A03N8: OG-OADAD-A00-00000-00000-U0-0000-00-00-0-AN0-EB-JA0A-00-000-BA00B0-C000A0-00000E

TABLEAU DES SERPENTINS ÉLECTRIQUES

IDENT.	LOCALISATION	FABRICANT	MODÈLE	ENTREBARRÉ AVEC	CHAUFFAGE CAPACITÉ BTUH	CHAUFFAGE CAPACITÉ KW	CHAUFFAGE AIR ENTRANT (°F)	CHAUFFAGE AIR ENTRANT (°C)	CHAUFFAGE AIR SORTANT (°F)	CHAUFFAGE AIR SORTANT (°C)	CONTRÔLES	TENSION	AIR DÉBIT CFM	AIR DÉBIT L/S	AIR P.S. EXT. "W.C.	AIR P.S. EXT. PA	CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES INSTALLATION TYPE	CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DIMENSIONS L" x W" x H"
S/E-SS-01	SOUSOL BAT A	NEPTRONIC	DF-CI10H	VA-SS-01	50 290	15	-20	-28,9	70	21,1	VOIR LES SPÉCIFICATIONS DDC	575V3/60	515	245	0,15	40	INSERTION	VOIR DIMENSION DE GAINES SUR LE PLAN
S/E-SS-02	SOUSOL BAT B	NEPTRONIC	DF-CI10H	VA-SS-02	50 290	15	-20	-28,9	70	21,1	VOIR LES SPÉCIFICATIONS DDC	575V3/60	515	245	0,15	40	INSERTION	VOIR DIMENSION DE GAINES SUR LE PLAN

NOTES STANDARD ET ACCESSOIRES POUR TOUS LES SERPENTINS ÉLECTRIQUES :
1) CHAUFFE-DUCTS À ÉLÉMENTS OUVERTS (TYPE SERPENTIN OUVERT)
2) BOÎTIER DE COMMANDE AVEC INTERRUPTEUR SECTIONNEUR ET CONTRÔLE SCR MODULANT
3) CAPTEUR DE DÉBIT D'AIR

TABLEAU DES VOLETS MOTORISÉS

IDENTIFICATION AU PLAN	ENTREBARRER AVEC	MANUFACTURER DU VOLET	MODÈLE DU VOLET	TYPE DE CADRE INSERTION	TYPE DE CADRE À BRIDE	LAME OPPOSÉE	LAME PARALLÈLE	MANUFACTURER DE L'ACTUATEUR	VOLTAGE	POSITION NORMALE	TEMPS D'OUVERTURE EN SECONDES	SCHÉMA DE CONTRÔLE	NOTES SPÉCIFIQUES ET ACCESSOIRES
VM-SS-01	VE-SS-01	TAMCO	9000		X	X		BELIMO	24	NF	75 SEC	C-05	5 - 6
VM-SS-02	VE-SS-01	TAMCO	9000		X	X		BELIMO	24	NF	75 SEC	C-05	5 - 6
V

TABLEAU DES BI-BLOC

IDENT.	LOCALISATION	FABRICANT	MODÈLE	TYPE DE SYSTÈME	GAINABLE	RÉFRIGÉRANT	EFF. SEER2	EFF. HSPF2	TYPE DE CHAUFFAGE	CAPACITÉ DE REFROIDISSEMENT (IMPÉRIAL) TOTAL (BTU/H)	CAPACITÉ DE REFROIDISSEMENT (IMPÉRIAL) SENS. (BTU/H)	CAPACITÉ DE REFROIDISSEMENT (MÉTRIQUE) TOTAL (KW)	CAPACITÉ DE REFROIDISSEMENT (MÉTRIQUE) SENS. (KW)	CAPACITÉ DE CHAUFFAGE IMP (BTU/H)	CAPACITÉ DE CHAUFFAGE MET (KW)	AIR DÉBIT CFM	AIR DÉBIT L/S	AIR P.S. EXT. °W.C.	AIR P.S. EXT. PA	MOTEUR TYPE	MOTEUR HP	MOTEUR RPM	ÉLECTRICITÉ FLA	ÉLECTRICITÉ MCA	ÉLECTRICITÉ MOP	ÉLECTRICITÉ V/Ph/C	ÉLECTRICITÉ SURVEILLANCE ALARME INCENDIE	ÉLECTRICITÉ LIFE SAFETY	SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) MECH.	SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) ELEC.	CONTRÔLES	CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES MONTAGE	PRESSION SONORE	POIDS LBS	POIDS KG	DIMENSIONS (IMPÉRIAL) L (") x W (") x H (")	DIMENSIONS (MÉTRIQUE) L (MM) x W (MM) x H (MM)	NOTES SPÉCIALES ET ACCESSOIRES
CC-01	BALCON	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA4B/O	BI-BLOC	NON	R32	19,0	8,5	THERMOPOMPE	12 000	-	3,52	-	12 000	3,52	-	-	0,00	0	ECM	-	-	-	12,00	15	230V/1F/60	-	-		X	LOCAL THERMOSTAT	MURAL	52 DBA	62	28	29 x 13 x 22	725 x 325 x 550	3 - 15 - 16 - 17
UE-01	LOGEMENTS	GREE	GWH12ATCXB-D6DNA3B/I	BI-BLOC	NON	R32	19,0	8,5	THERMOPOMPE	12 000	-	3,52	-	12 000	3,52	424	200	0,00	0	ECM	-	-	-	7,47	15	230V/1F/60	-	-			LOCAL THERMOSTAT	MURAL	47 DBA	24,3	########	33 x 8 x 11	825 x 200 x 275	15 - 16 - 17
CC-02	BALCON	GREE	GWH18ATDXD-D6DNA4F/O	BI-BLOC	NON	R32	20,0	8,5	THERMOPOMPE	18 000	-	5,28	-	19 100	5,60	-	-	0,00	0	ECM	-	-	-	13,00	15	230V/1F/60	-	-		X	LOCAL THERMOSTAT	MURAL	57 DBA	77	35	32 x 14 x 22	800 x 350 x 550	3 - 15 - 16 - 17
UE-02	LOGEMENTS	GREE	GWH18ATDXD-D6DNA3F/I	BI-BLOC	NON	R32	20,0	8,5	THERMOPOMPE	18 000	-	5,28	-	19 100	5,60	618	292	0,00	0	ECM	-	-	-	9,50	15	230V/1F/60	-	-			LOCAL THERMOSTAT	MURAL	53 DBA	34	15	38 x 10 x 13	950 x 250 x 325	15 - 16 - 17
CC-RDC-01	GAZON	GREE	GWHD(36)ND6MO	BI-BLOC	NON	R32	21,0	10,0	THERMOPOMPE	36 000	-	10,55	-	36 000	10,55	-	-	0,00	0	ECM	-	-	-	29,00	35	230V/1F/60	-	-		X	LOCAL THERMOSTAT	MURAL	63 DBA	190	86	41 x 17 x 33	1025 x 425 x 825	3 - 15 - 16 - 17 - 18
UE-RDC-01	GYM 1-A03	GREE	GWH18ATDXD-D6DNA3F/I	BI-BLOC	NON	R32	20,0	8,5	THERMOPOMPE	18 000	-	5,28	-	19 100	5,60	618	292	0,00	0	ECM	-	-	-	9,50	15	230V/1F/60	-	-			LOCAL THERMOSTAT	MURAL	53 DBA	34	15	38 x 10 x 13	950 x 250 x 325	15 - 16 - 17 - 18
UE-RDC-02	GYM 1-A03	GREE	GWH18ATDXD-D6DNA3F/I	BI-BLOC	NON	R32	20,0	8,5	THERMOPOMPE	18 000	-	5,28	-	19 100	5,60	618	292	0,00	0	ECM	-	-	-	9,50	15	230V/1F/60	-	-			LOCAL THERMOSTAT	MURAL	53 DBA	34	15	38 x 10 x 13	950 x 250 x 325	15 - 16 - 17 - 18
CC-RDC-02	GAZON	GREE	GWHD(36)ND6MO	BI-BLOC	NON	R32	21,0	10,0	THERMOPOMPE	36 000	-	10,55	-	36 000	10,55	-	-	0,00	0	ECM	-	-	-	29,00	35	230V/1F/60	-	-		X	LOCAL THERMOSTAT	MURAL	63 DBA	190	86	41 x 17 x 33	1025 x 425 x 825	3 - 15 - 16 - 17 - 18
UE-RDC-03	GYM 1-B03	GREE	GWH18ATDXD-D6DNA3F/I	BI-BLOC	NON	R32	20,0	8,5	THERMOPOMPE	18 000	-	5,28	-	19 100	5,60	618	292	0,00	0	ECM	-	-	-	9,50	15	230V/1F/60	-	-			LOCAL THERMOSTAT	MURAL	53 DBA	34	15	38 x 10 x 13	950 x 250 x 325	15 - 16 - 17 - 18
UE-RDC-04	GYM 1-B03	GREE	GWH18ATDXD-D6DNA3F/I	BI-BLOC	NON	R32	20,0	8,5	THERMOPOMPE	18 000	-	5,28	-	19 100	5,60	618	292	0,00	0	ECM	-	-	-	9,50	15	230V/1F/60	-	-			LOCAL THERMOSTAT	MURAL	53 DBA	34	15	38 x 10 x 13	950 x 250 x 325	15 - 16 - 17 - 18

NOTES SPÉCIALES ET ACCESSOIRES

1) AVEC FILTRE JETABLE 1" MERV 8
2) MONTÉ AVEC SUSPENTES D'ISOLATION EN FIBRE DE VERRE MODÈLE FH-200 PAR KINETICS NOISE CONTROL
3) SUSPENSION MURALE POUR CONDENSEUR
4) CONCEPTION SST À 25°F (-4°C) ET TD À 13.7°F (-10°C)
5) ÉVAPORATEUR BAS PROFIL POUR CHAMBRE FROIDE
6) CONTRÔLEUR MODÈLE GUARDIAN+ PAR REFPLUS, INSTALLÉ EN USINE, CÂBLAGE ENTRE UNITÉS PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION
7) DÉTENDEUR ÉLECTRONIQUE
8) THERMOSTAT DE REFOULEMEN
9) SÉPARATEUR D'HUILE STANDARD
10) RÉGULATEUR DE PRESSION AJUSTABLE P17 – SÉRIE DOUBLE CONTRÔLE PAR JOHNSON, AVEC : TUYAUTERIE FLEXIBLE
11) ÉLECTROVANNE SUR LA LIGNE LIQUIDE
12) CONTRÔLEUR D'UNITÉ DE CONDENSATION KE2
13) TOUTES LES AILETTES SONT EN ALUMINIUM
14) LES TUBES ET RACCORDS DU SERPENTIN SONT EN CUIVRE
15) LE DIMENSIONNEMENT ET L'ISOLATION DE LA TUYAUTERIE DOIVENT RESPECTER LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT
16) TÉLÉCOMMANDE FILAIRE MODÈLE CIWO3-H
17) DÉTECTEUR DE RÉFRIGÉRANT POUR INTERROMPRE LE DÉBIT DE RÉFRIGÉRANT VERS L'ÉVAPORATEUR EN CAS DE DÉTECTION DE FUITE
18) MULTIZONE UN CONDENSUER ET DEUX UNITES MURALES.

TABLEAU DES VENTILATEURS

IDENTIFICATION	LOCAL	FABRICANT	MODÈLE	FONCTION	AIR DÉBIT D'AIR CFM	AIR DÉBIT D'AIR L/S	AIR PERTE DE PRESSION °W.C.	AIR PERTE DE PRESSION PA	MOTEUR HP	MOTEUR RPM	MOTEUR TYPE D'ENTRAÎNEMENT	ÉLECTRIQUE MCA	ÉLECTRIQUE MOP	ÉLECTRIQUE WATTS	ÉLECTRIQUE BHP	ÉLECTRIQUE V/Ph/Hz	ÉLECTRIQUE F. ALARM SUPERVISION	ÉLECTRIQUE LIFE SAFETY	DÉMARREUR (FOURNI PAR) MANUEL	DÉMARREUR (FOURNI PAR) MAGNÉTIQUE	DÉMARREUR (FOURNI PAR) VFD	SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) MÉCANIQUE	SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) ÉLECTRICITÉ	CONTRÔLES DIAGRAMME OU SÉQUENCE	CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES MONTAGE	NIVEAU SONORE SONES OU Dba	POIDS LBS	POIDS KG	DIMENSIONS (IMPÉRIALES) L (") x W (") x H (")	DIMENSIONS (MÉTRIQUES) L (MM) x W (MM) x H (MM)	NOTES SPÉCIALES ET ACCESSOIRES
VE-SS-03	CONCIERGERIE SS-107	GREENHECK	SP-A110	STORAGE EXHAUST	81	40	0,290	75	-	950	DIRECT	0,2	15	17	-	120V/1F/60	-	-	ELEC.			-	-	C-03	CEILING	0.8 SONES	17	10	11 x 13 x 9	280 x 335 x 230	10 - 16
VE-SS-04	SALLE MECANIQUE SS-A06	GREENHECK	SP-A1300	MECHANICAL ROOM EXHAUST	1 005	475	0,250	65	-	1 234	DIRECT	8,9	15	415	-	120V/1F/60	-	-	ELEC.			-	-	C-01 A	CEILING	9.0 SONES	56	30	24 x 14 x 15	610 x 360 x 385	10 - 16
VE-SS-07	SALLE ELECTRIQUE SS-A03	GREENHECK	SQ-16-M2-VG	ELECTRICAL ROOM TRANSFER	3 000	1 420	0,250	65	0,75	1 013	DIRECT	12,5	20	-	0,28	575V/3/60	-	-		ELEC.		-	-	C-02A	INLINE	60 DBA	107	50	26 x 27 x 27	665 x 690 x 690	10 - 16
VA-SS-01	SOUSOL 1 BAT. A	GREENHECK	CSP-A700-VG	BASEMENT AIRLOCK PRESSURIZATION	515	245	1,000	250	-	1 800	DIRECT	5,1	15	196	0,26	120V/1/60	-	-	ELEC.			-	X	C-10	INLINE	3.7 SONES	39	20	12 x 24 x 12	305 x 610 x 305	7
VE-SS-09	SALLE MECANIQUE SS-B07	GREENHECK	SP-A1300	MECHANICAL ROOM EXHAUST	1 005	475	0,250	65	-	1 234	DIRECT	8,9	15	415	-	120V/1/60	-	-	ELEC.			-	-	C-01 A	CEILING	9.0 SONES	56	30	24 x 14 x 15	610 x 360 x 385	10 - 16
VE-SS-10	CONCIERGERIE SS-B06	GREENHECK	SP-A110	STORAGE EXHAUST	81	40	0,290	75	-	950	DIRECT	0,2	15	17	-	120V/1/60	-	-	ELEC.			-	-	C-03	CEILING	0.8 SONES	17	10	11 x 13 x 9	280 x 335 x 230	10 - 16
VA-SS-02	SOUSOL 1 BAT. B	GREENHECK	CSP-A700-VG	BASEMENT AIRLOCK PRESSURIZATION	515	245	1,000	250	-	1 800	DIRECT	5,1	15	196	0,26	120V/1/60	-	-	ELEC.			-	X	C-10	INLINE	3.7 SONES	39	20	12 x 24 x 12	305 x 610 x 305	7
VE-SS-14	SALLE ELECTRIQUE SS-B03	GREENHECK	SQ-16-M2	ELECTRICAL ROOM TRANSFER	2 500	1 180	0,250	65	0,75	890	DIRECT	12,5	20	-	0,21	575V/3/60	-	-		ELEC.		-	-	C-02A	INLINE	58 DBA	107	50	26 x 27 x 27	665 x 690 x 690	10 - 16
ECH	LOGEMENTS	ALDES	EK80-HF	RESIDENTIAL ERV	77	40	0,400	100	-	-	DIRECT	1,09	15	-	-	120V/1/60	-	-				-	-	C-08	SUSPENDED	58 DBA	34	20	20 x 20 x 9	510 x 510 x 230	18 - 19
ECH-RDC-01	GYM 1-A03	LIFEBREATH	MAX.XTR	GYM ERV	184	90	0,300	75	-	-	DIRECT	3,00	15	-	-	120V/1/60	-	-				-	-	C-08	SUSPENDED		42	20	26 x 22 x 10	665 x 560 x 255	18 - 19
ECH-RDC-02	GYM 1-B03	LIFEBREATH	MAX.XTR	GYM ERV	184	90	0,300	75	-	-	DIRECT	3,00	15	-	-	120V/1/60	-	-				-	-	C-08	SUSPENDED		42	20	26 x 22 x 10	665 x 560 x 255	18 - 19
H-01	LOGEMENT	BROAN	BKDN130SS	RESIDENTIAL KITCHEN HOOD	220	105	0,700	175	-	-	DIRECT	1,40	15	-	-	120V/1/60	-	-							UNDER-CABINET	2.0 SONES	24	15	20 x 30 x 5	510 x 765 x 130	11 - 20 - 21 - 22

NOTES SPÉCIALES ET ACCESSOIRES

1) INCLUANT MANCHON MURAL, CLAPET COUPE-FEU ET GRILLAGE MÉTALLIQUE 13 MM × 13 MM DE CHAQUE CÔTÉ
2) BASE DE TOIT DE 18 PO (450 MM)
3) VENTILATEUR DE GESTION DE LA FUMÉE ET DE LA CHALEUR
4) ANTIDÉFLAGRANT (EXPLOSION PROOF)
5) CERTIFIÉ NFPA 96 POUR INSTALLATION DE CUISINE COMMERCIALE
6) MATÉRIAUX RÉSISTANTS À LA CORROSION POUR EXTRACTION DE MATIÈRES AGRESSIVES
7) MONTÉ AVEC SUSPENTES D'ISOLATION EN FIBRE DE VERRE MODÈLE FH-200 PAR KINETICS NOISE CONTROL
8) MONTÉ AVEC SUSPENTES À RESSORT ET ISOLATION EN FIBRE DE VERRE MODÈLE SFH-2 PAR KINETICS NOISE CONTROL
9) VARIATEUR DE FRÉQUENCE FABRIQUÉ PAR YASKAWA, MODÈLE GA-500, INCLUANT : CONNECTIVITÉ BACNET, CONTRÔLE DTC, MONTAGE MURAL OU SUR VENTILATEUR, FILTRE EMC, RÉACTEUR POUR ATTÉNUATION DES HARMONIQUES, BOÎTIER IP21, HACHEUR DE FREINAGE ET FILTRES DE SORTIE ET DE CHARGE
10) CONTRÔLE DE VITESSE EN LIGNE
11) MOTEUR À VITESSES MULTIPLES
12) SONDE D'HUMIDITÉ INTÉGRÉ
13) MONTAGE SUR TOIT AVEC BASE SUR MESURE (FABRIQUÉE SUR COMMANDE POUR LE VENTILATEUR SPÉCIFIQUE, PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION)
14) CLAPET ANTIRETOUR
15) INSTALLATION EXTÉRIEURE
16) MONTÉ AVEC SUSPENTES D'ISOLATION EN FIBRE DE VERRE MODÈLE FH PAR KINETICS NOISE CONTROL
17) VENTILATEUR DE PRESSURISATION DES ESCALIERS
18) EFFICACITÉ DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE DE 65 % OU PLUS À -10 °C
19) PRÉVOIR UNE PORTE D'ACCÈS POUR LE REMPLACEMENT DES FILTRES
20) TOUS LES LOGEMENTS ADA ET UNIVERSELS DOIVENT ÊTRE ÉQUIPÉS D'UNE COMMANDE À DISTANCE DU VENTILATEUR ET DE L'ÉCLAIRAGE, INSTALLÉE À LA HAUTEUR CONFORME AUX EXIGENCES ADA
21) INCLURE TOUTES LES AMPOULES DES HOTTES DE CUISINE ET LEUR INSTALLATION
22) INCLURE TOUS LES FILTRES LAVABLES ET LEUR INSTALLATION

TABLEAU DES UNITÉS DE RÉFRIGÉRATION POUR SALLES À DÉCHETS

IDENT.	LOCALISATION	FABRICANT	MODÈLE	TYPE DE SYSTÈME	RÉFRIGÉRANT	TYPE DE CHAUFFAGE	CAPACITÉ DE REFROIDISSEMENT (IMPÉRIAL) TOTAL (BTU/H)	CAPACITÉ DE REFROIDISSEMENT (IMPÉRIAL) SENS. (BTU/H)	CAPACITÉ DE REFROIDISSEMENT (MÉTRIQUE) TOTAL (KW)	CAPACITÉ DE REFROIDISSEMENT (MÉTRIQUE) SENS. (KW)	CAPACITÉ DE CHAUFFAGE IMP (BTU/H)	CAPACITÉ DE CHAUFFAGE MET (KW)	AIR DÉBIT CFM	AIR DÉBIT L/S	AIR P.S. EXT. °W.C.	AIR P.S. EXT. PA	MOTEUR TYPE	MOTEUR HP	MOTEUR RPM	ÉLECTRICITÉ FLA	ÉLECTRICITÉ MCA	ÉLECTRICITÉ MOP	ÉLECTRICITÉ V/Ph/C	ÉLECTRICITÉ SURVEILLANCE ALARME INCENDIE	ÉLECTRICITÉ LIFE SAFETY	SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) MECH.	SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) ELEC.	CONTRÔLES	CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES MONTAGE	PRESSION SONORE	POIDS LBS	POIDS KG	DIMENSIONS (IMPÉRIAL) L (") x W (") x H (")	DIMENSIONS (MÉTRIQUE) L (MM) x W (MM) x H (MM)	NOTES SPÉCIALES ET ACCESSOIRES
CC-SS-01	LOCAL - XXX	REFPLUS	IEZ-040-1EA-NA10223062	REFRIGERATION	R-448A	AUCUN	32 580	-	9,55	-	0	0,00	-	-	-	-	SCROLL	-	-	-	21,38	35	208V/3/60	-	-		X	STANDALONE	MURAL		335	155	46 x 35 x 34	1170 x 890 x 865	3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15
UE-SS-01	LOCAL - XXX	REFPLUS	LSA-1081-NA10223062	REFRIGERATION	R-448A	DÉGIVRAGE À L'AIR	16 240	-	4,76	-	0	0,00	1 700	805	0,00	0	ECM	-	1 500	2,06	2,32	15	120V/1/60	-	-		X	STANDALONE	SUSPENDU		72	35	44 x 16 x 16	1120 x 410 x 410	4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15
UE-SS-02	LOCAL - XXX	REFPLUS	LSA-1081-NA10223062	REFRIGERATION	R-448A	DÉGIVRAGE À L'AIR	16 240	-	4,76	-	0	0,00	1 700	805	0,00	0	ECM	-	1 500	2,06	2,32	15	120V/1/60	-	-		X	STANDALONE	SUSPENDU		72	35	44 x 16 x 16	1120 x 410 x 410	4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15
CC-SS-02	LOCAL - XXX	REFPLUS	IEZ-020-1EA-NA10223062	REFRIGERATION	R-448A	AUCUN	17 970	-	5,27	-	0	0,00	-	-	-	-	SCROLL	-	-	-	14,00	20	208V/3/60	-	-		X	STANDALONE	MURAL		253	115	34 x 33 x 34	865 x 840 x 865	3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15
UE-SS-03	LOCAL - XXX	REFPLUS	LSA-1301-NA10223062	REFRIGERATION	R-448A	DÉGIVRAGE À L'AIR	17 910	-	5,25	-	0	0,00	1 900	900	0,00	0	ECM	-	1 500	2,06	2,32	15	120V/1/60	-	-		X	STANDALONE	SUSPENDU		77	35	52 x 16 x 16	1325 x 410 x 410	4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15

NOTES SPÉCIALES ET ACCESSOIRES

1) AVEC FILTRE JETABLE 1" MERV 8
2) MONTÉ AVEC SUSPENTES D'ISOLATION EN FIBRE DE VERRE MODÈLE FH-200 PAR KINETICS NOISE CONTROL
3) SUSPENSION MURALE POUR CONDENSEUR
4) CONCEPTION SST À 25°F (-4°C) ET TD À 13.7°F (-10°C)
5) ÉVAPORATEUR BAS PROFIL POUR CHAMBRE FROIDE
6) CONTRÔLEUR MODÈLE GUARDIAN+ PAR REFPLUS, INSTALLÉ EN USINE, CÂBLAGE ENTRE UNITÉS PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION
7) DÉTENDEUR ÉLECTRONIQUE
8) THERMOSTAT DE REFOULEMEN
9) SÉPARATEUR D'HUILE STANDARD
10) RÉGULATEUR DE PRESSION AJUSTABLE P17 – SÉRIE DOUBLE CONTRÔLE PAR JOHNSON, AVEC : TUYAUTERIE FLEXIBLE
11) ÉLECTROVANNE SUR LA LIGNE LIQUIDE
12) CONTRÔLEUR D'UNITÉ DE CONDENSATION KE2
13) TOUTES LES AILETTES SONT EN ALUMINIUM
14) LES TUBES ET RACCORDS DU SERPENTIN SONT EN CUIVRE
15) LE DIMENSIONNEMENT ET L'ISOLATION DE LA TUYAUTERIE DOIVENT RESPECTER LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT
16) TÉLÉCOMMANDE FILAIRE MODÈLE CIWO3-H
17) DÉTECTEUR DE RÉFRIGÉRANT POUR INTERROMPRE LE DÉBIT DE RÉFRIGÉRANT VERS L'ÉVAPORATEUR EN CAS DE DÉTECTION DE FUITE

TABLEAU DES VENTILATEURS

IDENTIFICATION	LOCAL	FABRICANT	MODÈLE	FONCTION	AIR DÉBIT D'AIR CFM	AIR DÉBIT D'AIR L/S	AIR PERTE DE PRESSION °W.C.	AIR PERTE DE PRESSION PA	MOTEUR HP	MOTEUR RPM	MOTEUR TYPE D'ENTRAÎNE MENT	ÉLECTRIQUE MCA	ÉLECTRIQUE MOP	ÉLECTRIQUE WATTS	ÉLECTRIQUE BHP	ÉLECTRIQUE V/Ph/Hz	ÉLECTRIQUE F. ALARM SUPERVISION	ÉLECTRIQUE LIFE SAFETY	DÉMARREUR (FOURNI PAR) MANUEL	DÉMARREUR (FOURNI PAR) MAGNÉTIQUE	DÉMARREUR (FOURNI PAR) VFD	SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) MÉCANIQUE	SECTIONNEUR (FOURNI ET INSTALLÉ PAR) ÉLECTRICITÉ	CONTRÔLES DIAGRAMME OU SÉQUENCE	CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES MONTAGE	NIVEAU SONORE SONES OU Dba	POIDS LBS	POIDS KG	DIMENSIONS (IMPÉRIALES) L (") x W (") x H (")	DIMENSIONS (MÉTRIQUES) L (MM) x W (MM) x H (MM)	NOTES SPÉCIALES ET ACCESSOIRES
VE-SS-01	SOUSOL BAT.A	GREENHECK	AX-80-190-0422	VENTILATION DE GARAGE	11 000	5 190	0,430	110	3,00	1 170	DIRECT	4,90	15	-	1,61	575V/3/60				ELEC.			X	C-05	INLINE	71 DBA	494	225	35 x 36 x 39	890 x 915 x 995	8
VE-SS-11	SOUSOL BAT.B	GREENHECK	AX-63-160-0422	VENTILATION DE GARAGE	8 000	3 775	0,420	105	1,50	1 170	DIRECT	3,40	15		1,44	575V/3/60				ELEC.			X	C-05	INLINE	74 DBA	209	95	32 x 28 x 30	815 x 715 x 765	8

SPECIAL NOTES AND ACCESSORIES

1) INCLUANT MANCHON MURAL, CLAPET COUPE-FEU ET GRILLAGE MÉTALLIQUE 13 MM × 13 MM DE CHAQUE CÔTÉ
2) BASE DE TOIT DE 18 PO (450 MM)
3) VENTILATEUR DE GESTION DE LA FUMÉE ET DE LA CHALEUR
4) ANTIDÉFLAGRANT (EXPLOSION PROOF)
5) CERTIFIÉ NFPA 96 POUR INSTALLATION DE CUISINE COMMERCIALE
6) MATÉRIAUX RÉSISTANTS À LA CORROSION POUR EXTRACTION DE MATIÈRES AGRESSIVES
7) MONTÉ AVEC SUSPENTES D'ISOLATION EN FIBRE DE VERRE MODÈLE FH-200 PAR KINETICS NOISE CONTROL
8) MONTÉ AVEC SUSPENTES À RESSORT ET ISOLATION EN FIBRE DE VERRE MODÈLE SFH-2 PAR KINETICS NOISE CONTROL
9) VARIATEUR DE FRÉQUENCE FABRIQUÉ PAR YASKAWA, MODÈLE GA-500, INCLUANT : CONNECTIVITÉ BACNET, CONTRÔLE DTC, MONTAGE MURAL OU SUR VENTILATEUR, FILTRE EMC, RÉACTEUR POUR ATTÉNUATION DES HARMONIQUES, BOÎTIER IP21, HACHEUR DE FREINAGE ET FILTRES DE SORTIE ET DE CHARGE
10) CONTRÔLE DE VITESSE EN LIGNE
11) MOTEUR À VITESSES MULTIPLES
12) SONDE D'HUMIDITÉ INTÉGRÉ
13) MONTAGE SUR TOIT AVEC BASE SUR MESURE (FABRIQUÉE SUR COMMANDE POUR LE VENTILATEUR SPÉCIFIQUE, PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION)
14) CLAPET ANTIRETOUR
15) INSTALLATION EXTÉRIEURE
16) MONTÉ AVEC SUSPENTES D'ISOLATION EN FIBRE DE VERRE MODÈLE FH PAR KINETICS NOISE CONTROL
17) VENTILATEUR DE PRESSURISATION DES ESCALIERS
18) EFFICACITÉ DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE DE 65 % OU PLUS À -10 °C
19) PRÉVOIR UNE PORTE D'ACCÈS POUR LE REMPLACEMENT DES FILTRES
20) TOUS LES LOGEMENTS ADA ET UNIVERSELS DOIVENT ÊTRE ÉQUIPÉS D'UNE COMMANDE À DISTANCE DU VENTILATEUR ET DE L'ÉCLAIRAGE, INSTALLÉE À LA HAUTEUR CONFORME AUX EXIGENCES ADA
21) INCLURE TOUTES LES AMPOULES DES HOTTES DE CUISINE ET LEUR INSTALLATION
22) INCLURE TOUS LES FILTRES LAVABLES ET LEUR INSTALLATION

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER HUOT
GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 738 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC
GeniMac Experts-conseils
5811 Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN PROTECTION INCENDIE
ÉQUIPE LAURENCE
LEU RÉVÉ CE INGÉNIERIE CIVILE
2031 rue Léonard-de-vinci Bureau 200, Samiquin QC, J3E 1Z2
T 514 318 3443

ENTREPRENEUR
SADEC
SADEC
99 Chabanel O Bureau 800, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
372 STE-CATHERINE O SUITE 350, MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE, CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ ET SONT LES MOYENS PAR LESQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÈTE., DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

SEULS LES PLANS INDENTIFIÉS COMME ÉTANT ÉMIS POUR "CONSTRUCTION" PEUVENT ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

NO.	DESCRIPTION	DATE	PAR
1	PERMIS	2025.08.22	I.H.
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	ADDENDA AV01	2026.02.13	R.S.
5	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

630, ST-PAUL OUEST, MONTRÉAL (QC), H3C 1L9
(514) 374-6224 / GROUPEMACH.COM

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar - O, Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR 24979 Salah Boumrad QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE
VENTILATION

TABLEAUX DE SPÉCIFICATIONS

PRÉPARÉ PAR : **L. DIONNE**
PRÉPARÉ PAR : **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR : **P. MICHAUD**
CHARGÉ DE PROJET : **P. DUBREUIL**
ÉCHELLE : **INDIQUÉE**
DATE DE DÉMARRAGE : **AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET : **25037**
NUMÉRO DE FEUILLE : **V102**

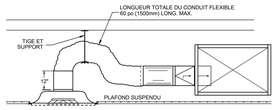

DÉTAIL TYPE D'INSTALLATION D'UN DIFFUSEUR

ÉCHELLE : AUCUNE

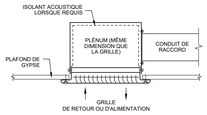

DÉTAIL TYPE DE MONTAGE D'UNE GRILLE DANS UN PLAFOND DE GYPSE

ÉCHELLE : AUCUNE

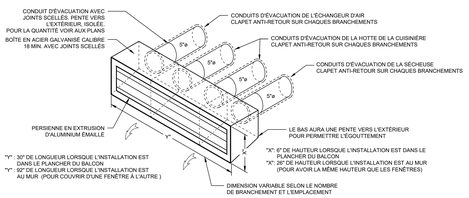

DÉTAIL TYPIQUE PLÉNUM AVEC PERSIENNE POUR CONDUITS D'ÉVACUATION

ÉCHELLE : AUCUNE

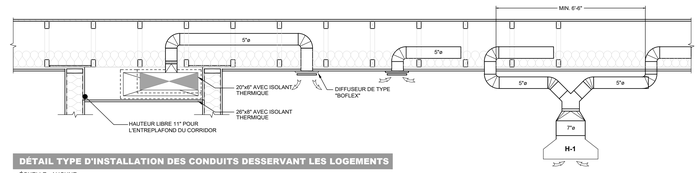

DÉTAIL TYPE D'INSTALLATION DES CONDUITS DESSERVANT LES LOGEMENTS

ÉCHELLE : AUCUNE

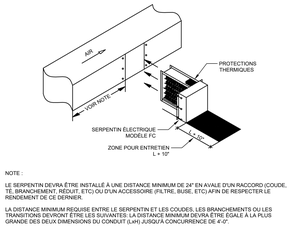

NOTE :

LE SERPENTIN DEVRA ÊTRE INSTALLÉ À UNE DISTANCE MINIMUM DE 24" EN AVALE D'UN RACCORD (COUDE, TÉ, BRANCHEMENT, REDUIT, ETC) OU D'UN ACCESSOIRE (FILTRE, BUSE, ETC) AFIN DE RESPECTER LE RENDEMENT DE CE DERNIER.

LA DISTANCE MINIMUM REQUISE ENTRE LE SERPENTIN ET LES COUDES, LES BRANCHEMENTS OU LES TRANSITIONS DEVRONT ÊTRE LES SUIVANTES: LA DISTANCE MINIMUM DEVRA ÊTRE ÉGALE À LA PLUS GRANDE DES DEUX DIMENSIONS DU CONDUIT (L/H) JUSQU'À CONCURRENCE DE 4'-0".

SERPENTIN SUR CONDUIT RECTANGULAIRE TYPE À INSERTION

ÉCHELLE : AUCUNE

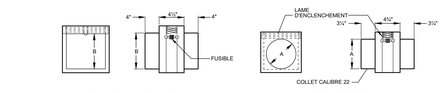

A OU B SELON DIMENSIONS DU CONDUIT

REGISTRE COUPE-FEU DE TYPE "FUSIBLE LINK" MODÈLE "C" À BRIDE

PLANCHER DE BÉTON

INSTALLATION SCHÉMATIQUE D'UN REGISTRE COUPE-FEU DE TYPE "C" DANS UNE SÉPARATION COUPE-FEU DE CONSTRUCTION INCOMBUSTIBLE.

MUR DE BOIS OU DE MÉTAL

INSTALLATION SCHÉMATIQUE D'UN REGISTRE COUPE-FEU DE TYPE "C" DANS UNE SÉPARATION COUPE-FEU VERTICALE DE CONSTRUCTION COMBUSTIBLES OU INCOMBUSTIBLE. AUCUN REGISTRE COUPE-FEU EST HOMOLOGUÉ POUR UNE INSTALLATION HORIZONTALE DANS UNE CONSTRUCTION COMBUSTIBLE.

NOTES :
LES REGISTRES COUPE-FEU SONT FABRIQUÉS SUIVANT LES RECOMMANDATIONS DU NBFU. ILS SONT DU TYPE " FUSIBLE LINK " (MODÈLE " C " À BRIDES) ET UNE PORTE D'ACCÈS DOIT ÊTRE PRÉVUE DANS LE CONDUIT POUR REMPLACER LE FUSIBLE. IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION DE S'ASSURER AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL QUE LE FUSIBLE D'UN REGISTRE COUPE-FEU PUISSE ÊTRE REMPLACÉ.

L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION DEVRA INSTALLER DES REGISTRES COUPE-FEU PARTOUT OU LES GAINES ET LES GRILLES DE VENTILATION PRODUISENT UNE OUVERTURE DANS UN MUR, PLAFOND, PLANCHER, PORTE ET DALLE DE BÉTON COUPE-FEU. CES REGISTRES DEVRONT AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU ÉGALE À CELLE DU MUR, PLAFOND, PLANCHER, PORTE, DALLE DE BÉTON AUXQUELS ILS SERONT ANCRÉS.

CES REGISTRES DEVRONT ÊTRE CONSTRUITS TELS QUE RECOMMANDÉS PAR LE DÉPLIANT 90-ADU.N.B.F.U. ET DES PORTES D'ACCÈS DEVRONT ÊTRE PRÉVUES.

LES TRAPPES D'ACCÈS DANS LES PLAFONDS ET DANS LES MURS SERONT FOURNIES PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION ET INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

DÉTAIL SCHÉMATIQUE D'INSTALLATION D'UN REGISTRE COUPE-FEU (RCF) DANS UN CONDUIT DE VENTILATION POUR UNE CONSTRUCTION DE BOIS/MÉTAL OU DE BÉTON

ÉCHELLE : AUCUNE

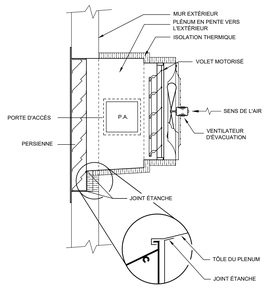

DÉTAIL TYPE D'INSTALLATION D'UN VENTILATEUR D'ÉVACUATION MURAL

ÉCHELLE : AUCUNE

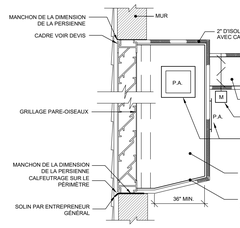

NOTE :
LES SECTIONS DE PLUS DE 36" (900mm) DE LARGE SERONT RENFORCÉES À TOUS LES 36" (900mm) PAR DES "T" EN ALUMINIUM FORMÉ PAR EXTRUSION. CES "T" AURONT 60x50x7mm ET SERONT FIXÉS À L'INTÉRIEUR DU COLLET.

COULEURS SELON LES DIFFÉRENTS REVÊTEMENTS PRÉVUS PAR L'ARCHITECTE. (INCLURE PLUS D'UNE COULEUR) LE CHOIX DES COULEURS SE FERA SELON LA GAME COMPLÈTE DES COULEURS "SICO" OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ PAR L'ARCHITECTE. PRÉPEINDRE EN USINE PAR LE MANUFACTURIER.

DÉTAIL D'INSTALLATION D'UNE PERSIENNE

ÉCHELLE : AUCUNE

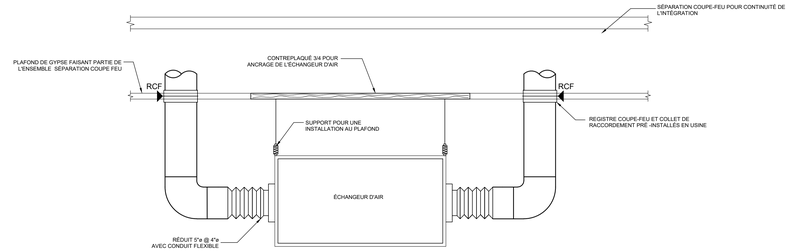

DÉTAIL D'INSTALLATION D'UN ÉCHANGEUR D'AIR DANS UNE CONSTRUCTION COMBUSTIBLE ET PÉNÉTRANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU

ÉCHELLE : AUCUNE

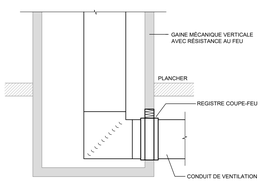

DÉTAIL DE PÉNÉTRATION D'UN CONDUIT DE VENTILATION DANS UNE GAINE MÉCANIQUE VERTICALE

ÉCHELLE : AUCUNE

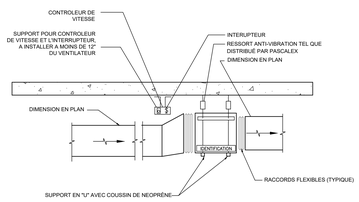

DÉTAIL TYPIQUE DE RACCORDEMENT D'UN VENTILATEUR EN LIGNE

ÉCHELLE : AUCUNE

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER HUOT
GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC
GeniMac Experts-conseils
5811, Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN PROTECTION INCENDIE
ÉQUIPE LAURENCE
LEU REUCE INGÉNIERIE EXVO
2031 rue Leonard-de-vinci Bureau 100, Saint-julie QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC
SADEC
99 Chabanel O Suite 800, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
372 SAINTE-CATHERINE O SUITE 332
MONTRÉAL QUÉBEC H3B 1A2
T (438)880-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ ET SONT LES MOYENS PAR LESQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÈTE, DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE A RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

SEULS LES PLANS INDENTIFIÉS COMME ÉTANT ÉMIS POUR "CONSTRUCTION" PEUVENT ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS

PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

NO.	DESCRIPTION	DATE	PAR
1	PERMIS	2025.08.22	I.H.
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

630 ST-PAUL OUEST, MONTRÉAL (QC), H3C 1L9
(514) 374-6224 / GROUPEMACH.COM

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar - O, Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Rafah Rouamel 24979 QUÉBEC 2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE
VENTILATION

DÉTAILS

PRÉPARÉ PAR : **L. DIONNE**	PRÉPARÉ PAR : **R. SHAATH, ing.**
DESSINÉ PAR : **P. MICHAUD**	CHARGÉ DE PROJET : **P. DUBREUIL**
ÉCHELLE : **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE : **AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET : **25037**	NUMÉRO DE FEUILLE : **V103**

PLAN SOUS-SOL

ÉCHELLE: 1" = 10'-0"

DIMESIONS DE CONDUITS

TYPE	L/S	VITESSE (M/S)	LARGEUR (mm)	HAUTEUR (mm)	ROND (mm)	PRESSION STATIQUE (Pa/m)
A	565	1000	650	200		0.084
B	495	859	550	200		0.094
C	425	810	500	200		0.097
D	390	825	450	200		0.094
E	320	748	400	200		0.091
F	280	771	350	200		0.092
G	230	651	300	200		0.088
H	210	675	300	200		0.078
I	125	675	250	200		0.066
	125	675	250	200		0.044
J	100	440			200	0.091
	70	430			200	0.044
	60	508			200	0.031
J	50	509			150	0.085
	40	407			150	0.057
K	30	440			125	0.082
	20	367			125	0.038
L					100	

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER & HUOT ARCHITECTES

GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 735 3638

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac Expertise conseil
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN CIVIL
ÉQUIPE LAURENCE

LAU RE CE INGÉNIERIE CIVILE
2031 rue Léonard-de-vinci bureau 100, Saint-jule QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC
99 Chabanel O Suite 222B, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE

VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
372 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 352 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (436)580-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ
ET LE CLIENT À QUI ILS ONT ÉTÉ REMIS, LORSQU'ILS LE POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÈTE. DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU
PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT
DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

No.	REVISION	DATE	PAR
1	PERMIS	2025.08.22	I.H.
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	ADDENDA AV01	2026.02.13	R.S.
5	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar O - Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmal 137101 QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE

VENTILATION
SOUS-SOL

PRÉPARÉ PAR: L. DIONNE	PRÉPARÉ PAR: S. BOUSMAL, ing.
DESSINÉ PAR: P. MICHAUD	CHARGÉ DE PROJET: P.DUBREUIL
ÉCHELLE: INDIQUÉE	DATE DE DÉMARRAGE: AOUT 2025
NUMÉRO DE PROJET: 25037	NUMÉRO DE FEUILLE: V300

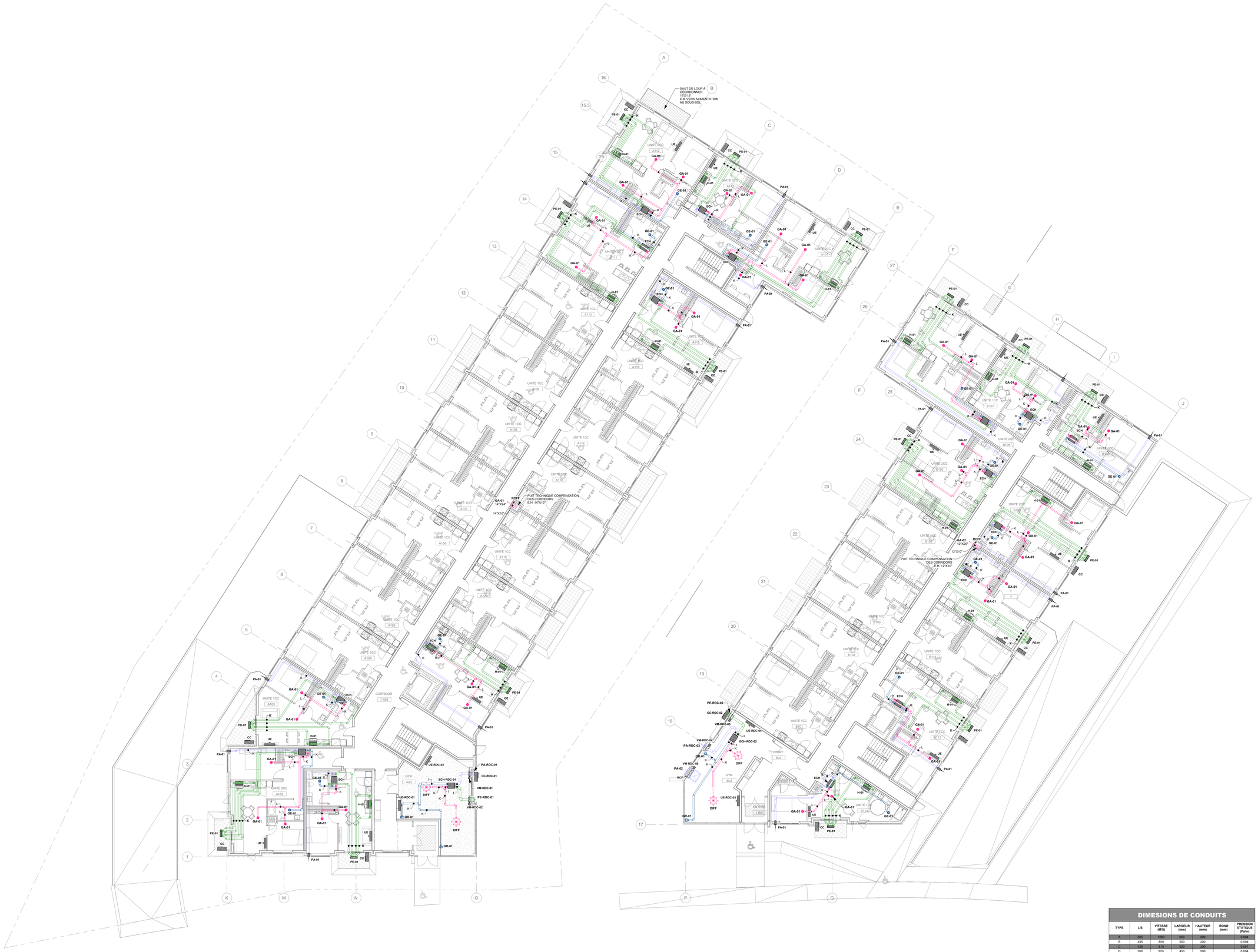

REZ-DE-CHAUSSÉE

ÉCHELLE: 1" = 10'-0"

DIMESIONS DE CONDUITS

TYPE	L/S	VITESSE (M/S)	LARGEUR (mm)	HAUTEUR (mm)	ROND (mm)	PRESSION STATIQUE (Pa/m)
A	565	1000	650	200		0.084
B	495	859	550	200		0.094
C	425	810	500	200		0.087
D	390	825	450	200		0.094
E	335	798	400	200		0.097
F	280	771	350	200		0.092
	235	757	300	200		0.089
G	210	675	300	200		0.078
H	125	675	250	200		0.086
	125	675	250	200		0.044
I	100	635			200	0.084
	70	430			200	0.044
	60	509			200	0.031
J	50	509			150	0.065
	40	407			150	0.003
K	30	440			125	0.082
	25	367			125	0.058
L					100	

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER & HUOT ARCHITECTES

GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y3
T 514 736 3638

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac Expertise conseil
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN CIVIL
ÉQUIPE LAURENCE

LAU RE.CE INGÉNIERIE CIVILE
2031 rue Léonard-de-vinci Bureau 100, Saint-julie QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC
99 Chabanel O Suite 222B, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE

VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
372 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 322 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (436)980-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR QUI LES A, POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÉTÉ. DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ | APPEL D'OFFRES ■ | CONSTRUCTION ■ | SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

No.	REVISION	DATE	PAR
1	PERMIS	2025.08.22	I.H
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar O - Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmal 2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE

VENTILATION
REZ-DE-CHAUSSÉE

PRÉPARÉ PAR: **L. DIONNE**	PRÉPARÉ PAR: **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR: **P. MICHAUD**	CHARGÉ DE PROJET: **P.DUBREUIL**
ÉCHELLE: **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE: **AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET: 25037	**NUMÉRO DE FEUILLE: V301**

PLAN ÉTAGE 2

ÉCHELLE: 1" = 10'-0"

DIMESIONS DE CONDUITS

TYPE	L/S	VITESSE (M/S)	LARGEUR (mm)	HAUTEUR (mm)	ROND (mm)	PRESSION STATIQUE (Pa/m)
A	955	1000	650	200		0.084
B	495	859	550	200		0.094
C	425	810	500	200		0.087
D	390	825	450	200		0.094
E	335	785	400	200		0.091
F	280	771	350	200		0.092
	235	747	300	200		0.095
G	215	675	300	200		0.078
H	150	675	250	200		0.088
	125	675	250	200		0.044
I	100	640			200	0.06
	70	430			200	0.044
	60	508			150	0.085
J	50	509			150	0.065
	40	407			150	0.067
K	30	440			125	0.082
	20	367			125	0.058
L					100	

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER & HUOT ARCHITECTES

GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y3
T 514 735 3638

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac Expertise en structure
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN CIVIL
ÉQUIPE LAURENCE

LAU RE.CE INGÉNIERIE CIVILE
2031 rue Lavoisier-de-vinci Bureau 100, Saint-julie QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC
99 Chabanel O Suite 222B, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE

VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
372 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 322 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (436)680-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ DE MEP EXPERTS CONSEILS QUI LES FOURNIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÈTE, DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

No.	REVISION	DATE	PAR.
1	PERMIS	2025.08.22	I.H
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar O - Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmal 2026 QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE

VENTILATION
ÉTAGE 2

PRÉPARÉ PAR: **L. DIONNE**	PRÉPARÉ PAR: **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR: **P. MICHAUD**	CHARGÉ DE PROJET: **P.DUBREUIL**
ÉCHELLE: **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE: **AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET: 25037	**NUMÉRO DE FEUILLE: V302**

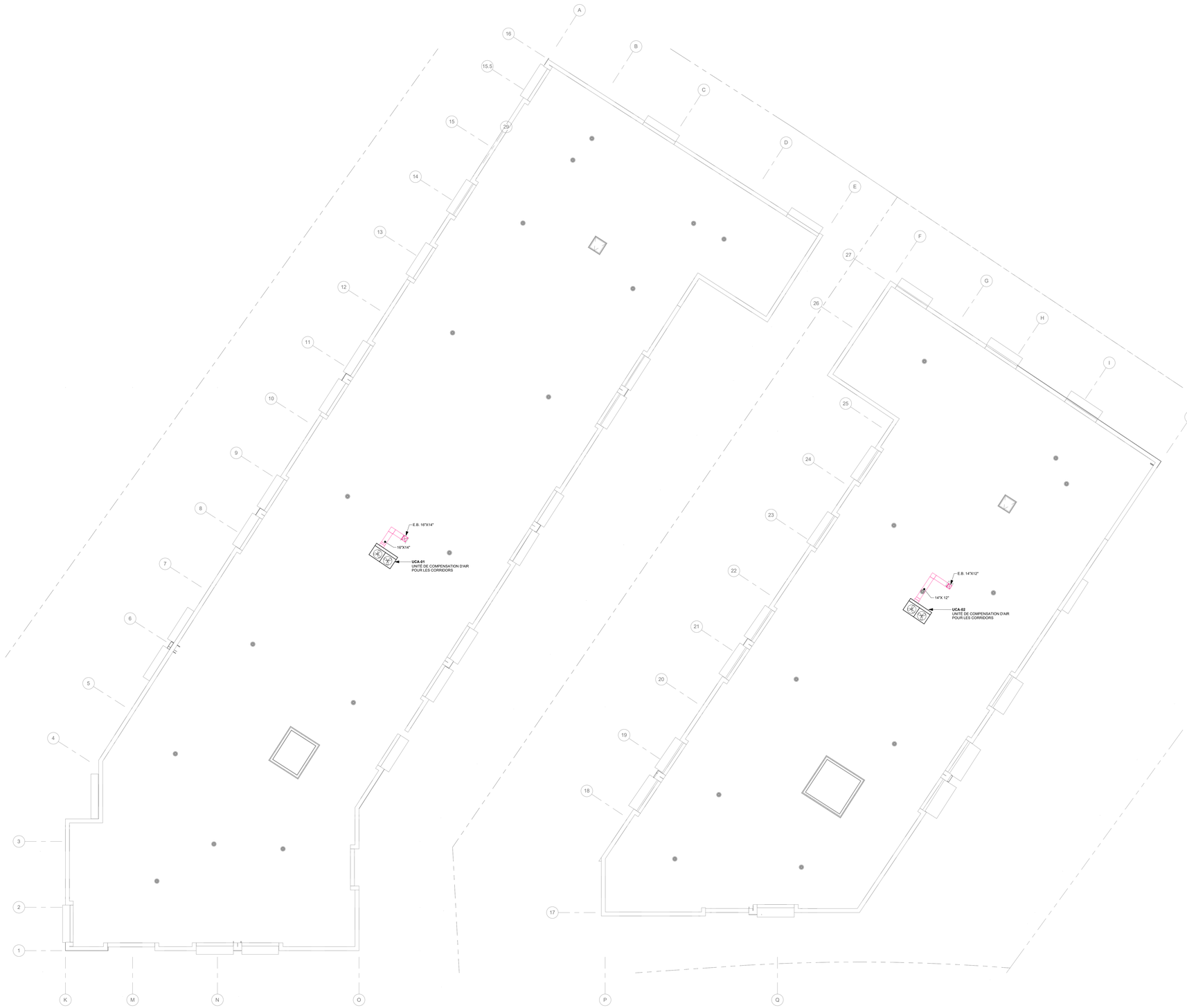

TOIT

ÉCHELLE: 1" = 10'-0"

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER & HUOT ARCHITECTES

GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y3
T 514 735 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC

GeniMac Expertise conseil
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN CIVIL
ÉQUIPE LAURENCE

LAU RE.CE INGÉNIERIE CIVILE
2031 rue Lavoisier-de-vinci Bureau 100, Saint-julie QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC

SADEC
99 Chabanel O Suite 222B, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VERSION PAYSAGE

VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
372 SAINTE-CATHERINE,O SUITE 322 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (436)980-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ.
LE CLIENT À QUI LESDITS DESSINS, PLANS ET DEVIS IL A POURVOIR UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR, QUE LE PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PARTIE OU COMPLÉTÉ, DES PRÉSENTS DOCUMENTS EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR REÇU :
PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT
DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS :

PERMIS ■ | APPEL D'OFFRES ■ | CONSTRUCTION ■ | SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

No.	REVISION	DATE	PAR
1	PERMIS	2025.08.22	I.H.
2	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
3	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
4	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulvard Saint-Elzéar O - Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bousmal 34019 QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE

VENTILATION
TOIT

PRÉPARÉ PAR: **L. DIONNE**	PRÉPARÉ PAR: **S. BOUSMAL, ing.**
DESSINÉ PAR: **P. MICHAUD**	CHARGÉ DE PROJET: **P.DUBREUIL**
ÉCHELLE: **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE: **AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET: 25037	**NUMÉRO DE FEUILLE: V303**

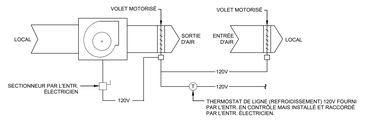

***NOTE**: TOUS LES ACTUATEURS DE VOLETS SONT FOURNIS ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION.

SÉQUENCE D'OPÉRATION

- LORS D'UNE DEMANDE DE REFROIDISSEMENT AU THERMOSTAT, LES VOLETS MOTORISÉS OUVRENT
- LORSQUE L'INTERRUPTEUR DE FIN DE COURSE EST ENCLENCHÉ LE VENTILATEUR DÉMARRE

C-01 / REFROIDISSEMENT D'UN LOCAL AVEC THERMOSTAT DE LIGNE 120V

ÉCHELLE : AUCUNE

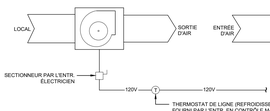

SÉQUENCE D'OPÉRATION

- LORS D'UNE DEMANDE DE REFROIDISSEMENT AU THERMOSTAT, LE VENTILATEUR DÉMARRE

C-01A / REFROIDISSEMENT D'UN LOCAL AVEC THERMOSTAT DE LIGNE 120V

ÉCHELLE : AUCUNE

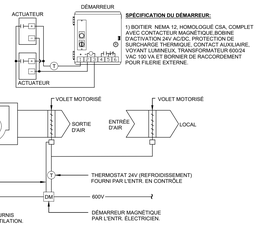

***NOTE**: TOUS LES ACTUATEURS DE VOLETS SONT FOURNIS ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION.

SÉQUENCE D'OPÉRATION

- LORS D'UNE DEMANDE DE REFROIDISSEMENT AU THERMOSTAT, LES VOLETS MOTORISÉS OUVRENT
- LORSQUE L'INTERRUPTEUR DE FIN DE COURSE EST ENCLENCHÉ LE VENTILATEUR DÉMARRE

C-02 / REFROIDISSEMENT D'UN LOCAL, MOTEURS @ 600V

ÉCHELLE : AUCUNE

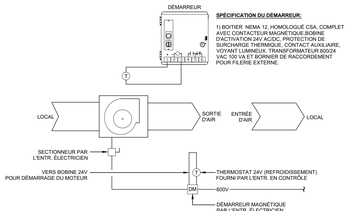

SÉQUENCE D'OPÉRATION

- LORS D'UNE DEMANDE DE REFROIDISSEMENT AU THERMOSTAT, LE VENTILATEUR DÉMARRE

C-02A / REFROIDISSEMENT D'UN LOCAL, MOTEURS @ 600V

ÉCHELLE : AUCUNE

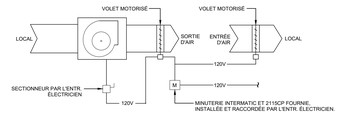

***NOTE**: TOUS LES ACTUATEURS DE VOLETS SONT FOURNIS ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION.

SÉQUENCE D'OPÉRATION

- SELON LA PROGRAMMATION DE L'HORAIRE DE LA MINUTERIE, LES VOLETS MOTORISÉS OUVRENT
- LORSQUE L'INTERRUPTEUR DE FIN DE COURSE EST ENCLENCHÉ LE VENTILATEUR DÉMARRE

C-03 / VENTILATION D'UN LOCAL PAR MINUTERIE DE LIGNE

ÉCHELLE : AUCUNE

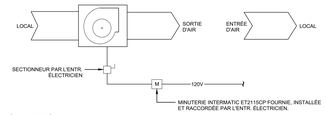

SÉQUENCE D'OPÉRATION

- SELON LA PROGRAMMATION DE L'HORAIRE DE LA MINUTERIE LA VENTILATION DÉMARRE

C-03A / VENTILATION D'UN LOCAL PAR MINUTERIE DE LIGNE

ÉCHELLE : AUCUNE

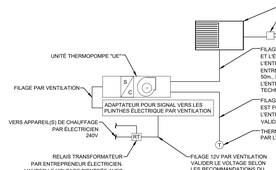

C-04 / CONTRÔLE D'UNE UNITÉ DE THERMOPOMPE D'UN LOGEMENT

ÉCHELLE : AUCUNE

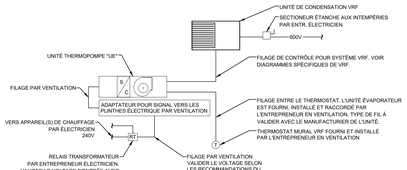

C-04A / CONTRÔLE DES UNITÉS VRF DANS UN LOGEMENT

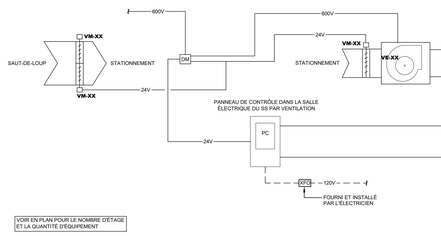

SÉQUENCE DE FONCTIONNEMENT:

ÉNONCÉ FONCTIONNEL:

CE SYSTÈME EST DESTINÉ À ASSURER:
-LA VENTILATION DES AIRES DE STATIONNEMENT (CONFORMÉMENT AU CNB, PARTIE 6, ARTICLE 6.2)
-LE SYSTÈME DOIT DASSURER QUÀ CHAQUE ZONE:
-LE NIVEAU DE CO ET NO² DANS LES AIRES DE STATIONNEMENT N'EXCÈDE PAS 100 PPM

COMPOSANTE DU SYSTÈME

LE SYSTÈME COMPORTE LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS SUIVANTS:
-SONDES DE CO ET NO²
-VOLETS MOTORISÉS D'ÉVACUATION ET D'AIR FRAIS
-LA PRISE D'AIR FRAIS
-LES VENTILATEURS D'ÉVACUATION
-SONDES DE TEMPÉRATURE

SYSTÈME À L'ARRÊT

LORSQUE LE SYSTÈME EST À L'ARRÊT:
-LE NIVEAU DE CO DÉTECTÉ DANS LES ZONES EST INFÉRIEUR À 25 PPM
-LE NIVEAU DE NO² DÉTECTÉ DANS LES ZONES EST INFÉRIEUR À 0.2 PPM
-LES VENTILATEURS D'ÉVACUATION SONT ÉTEINTS
-TOUS LES VOLETS MOTORISÉS D'ÉVACUATION ET D'AIR FRAIS SONT FERMES

SYSTÈME EN MARCHE

LORSQUE LE SYSTÈME EST MIS EN MARCHE:
-LE NIVEAU DE CO DÉTECTÉ EST SUPÉRIEUR À 25 PPM DANS LA ZONE
-LE NIVEAU DE NO² DÉTECTÉ EST SUPÉRIEUR À 0.2 PPM DANS LA ZONE
-LE VENTILATEUR EST AUTORISÉ À DÉMARRER SUR PREUVE D'OUVERTURE DE SON VOLET D'ÉVACUATION.
-SUR PREUVE DE MARCHE DES VENTILATEURS, LES VOLETS D'ENTRÉES D'AIR NEUF SONT COMMANDÉS

CONDITION D'OPÉRATION

-LES DEMANDES DES SONDES DE DÉTECTION DE CO/NO² DÉTERMINENT L'ARRÊT/DÉPART DES VENTILATEURS D'ÉVACUATION DES NIVEAUX DE GARAGE CORRESPONDANT À L'EMPLACEMENT DES SONDES.
-SUR DÉTECTION D'UNE HAUTE LIMITE DE TEMPÉRATURÉ À L'UNE DES SONDES DE TEMPÉRATURE, LE SYSTÈME DE VENTILATION DU GARAGE EST MIS EN MARCHE JUSQU'À CE QUE LE POINT DE CONSIGNE DE TEMPÉRATURE SOIT SATISFAIT.

ALARMES

-ALARME HAUT NIVEAU DE NO2 (6 PPM).
-ALARME HAUT NIVEAU DE CO (100PPM).
-ÉTAT NON VOULU DU VENTILATEUR

C-05A / CONTRÔLE DE VENTILATION DES GARAGES DE STATIONNEMENTS - APPORT D'AIR FRAIS NON CHAUFFÉ - VENTILATEUR 600V

ÉCHELLE : AUCUNE

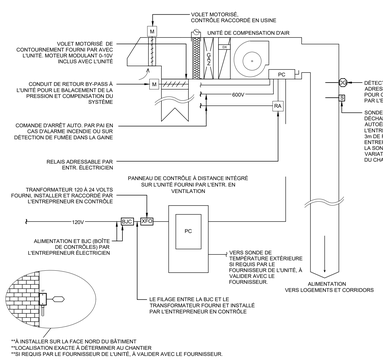

SÉQUENCE DE FONCTIONNEMENT:

ÉNONCÉ FONCTIONNEL:

CE SYSTÈME EST DESTINÉ À ASSURER:
-LA VENTILATION DES AIRES DE STATIONNEMENTS ET LES CORRIDORS.
-LE SYSTÈME MAINTIENT UN APPORT D'AIR CONSTANT SELON LA VARIATION DE PRESSION
-LE SYSTÈME EST EN FONCTION CONTINU SAUF EN CAS D'INCENDIE

COMPOSANTE DU SYSTÈME

LE SYSTÈME COMPORTE LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS SUIVANTS (SANS SI LIMITÉ)
-SONDE POUR LA LECTURE DE PRESSION DANS LE CONDUIT PRINCIPAL

-PANNEAU DE CONTRÔLE POUR LA LECTURE DE LA PRESSION QUI COMMANDE LE PANNEAU DE L'UNITÉ DE COMPENSATION

SYSTÈME À L'ARRÊT

LORSQUE LE SYSTÈME EST À L'ARRÊT:
-L'UNITÉ EST EN ATTENTE DE DÉMARRAGE

SYSTÈME EN MARCHE

LORSQUE LE SYSTÈME EST MIS EN MARCHE:
-UNITÉ DÉMARRE EN CONTINU
-VENTILATION VARIE EN FONCTION DE LA PRESSION DU SYSTÈME

CONDITION D'OPÉRATION

-LE VENTILATEUR DE L'UNITÉ DE COMPENSATION VARIE EN FONCTION DE LA LECTURE DE PRESSION FAIT PAR LE CONTRÔLEUR FOURNI PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLE
-LE SYSTÈME MAINTIENT EN PERMANENCE UNE PRESSION MINIMUM DE 0.5" PS AJUSTABLE EN FONCTION DES BESOINS
-UN VOLET MOTORISÉ MODULANT DE CONTOURNEMENT OUVRE ET FERME EN FONCTION DE LA PRESSION MESURÉE PAR LE CONTRÔLEUR FOURNI PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLE
-LE VENTILATEUR DE L'UNITÉ DE COMPENSATION NE POURRA PAS DESCENDRE PLUS BAS QUE 40% DE SA ROTATION À PLEINE VITESSE

ALARMES

-TEMPÉRATURE BASSE
-TEMPÉRATURE HAUTE
-PROBLÈME DE VENTILATEUR
-DÉTECTION DE FUITE DE RÉFRIGÉRANT

PANNEAU DE CONTRÔLES

LE PANNEAU DE CONTRÔLE DOIT ÊTRE INTÉGRE SUR LA MACHINE

C-06A / CONTRÔLE D'UNE UNITÉ DE COMPENSATION D'AIR POUR IMMEUBLE À LOGEMENTS

ÉCHELLE : AUCUNE

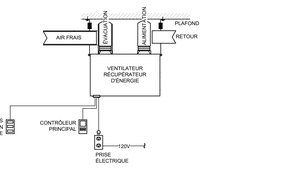

C-08 / CONTRÔLE D'UN RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR D'UN LOGEMENT

ÉCHELLE : AUCUNE

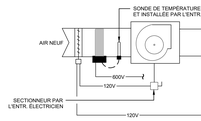

SÉQUENCE D'OPÉRATION

- LE VENTILATEUR FONCTIONNE EN TOUT TEMPS

C-10 / CONTRÔLE VENTILATEUR DE PRESSURISATION DES SAS

ÉCHELLE : AUCUNE

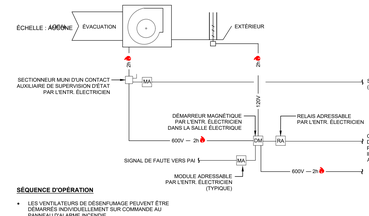

SÉQUENCE D'OPÉRATION

- LES VENTILATEURS DE DÉSENFUMAGE PEUVENT ÊTRE DÉMARRÉS INDIVIDUELLEMENT SUR COMMANDE AU PANNEAU D'ALARME INCENDIE
- SUR COMMANDE AU PANNEAU D'ALARME INCENDIE, LE VOLET MOTORISÉ OUVRE ET LE VENTILATEUR DE DÉSENFUMAGE S'ACTIVE.

C-11 / CONTRÔLE D'UN VENTILATEUR DE DÉSENFUMAGE

ÉCHELLE : AUCUNE

C-14 / CONTRÔLE DU CHAUFFAGE AUXILIAIRE AVEC SERPENTIN ÉLECTRIQUE D'UNE THERMOPOMPE TYPE MINI-SPLIT AVEC CONDUIT DE VENTILATION D'UN ESPACE COMMUN

ÉCHELLE : AUCUNE

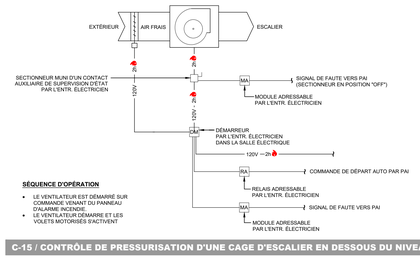

SÉQUENCE D'OPÉRATION

- LE VENTILATEUR EST DÉMARRÉ SUR COMMANDE VENANT DU PANNEAU D'ALARME INCENDIE.
- LE VENTILATEUR DÉMARRE ET LES VOLETS MOTORISÉS S'ACTIVENT

C-15 / CONTRÔLE DE PRESSURISATION D'UNE CAGE D'ESCALIER EN DESSOUS DU NIVEAU D'ISSUE

ÉCHELLE : AUCUNE

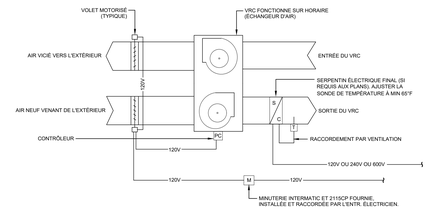

C-16 / CONTRÔLE DES SERPENTINS ÉLECTRIQUE POUR ÉVITER LE CYCLE DE DÉGIVRAGE D'UN VRC/VRE

ÉCHELLE : AUCUNE

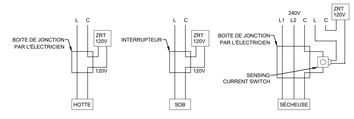

TOUS LES RACCORDEMENTS SONT PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

C-17 / CONTRÔLE POUR VOLET DE COMPENSATION

ÉCHELLE : AUCUNE

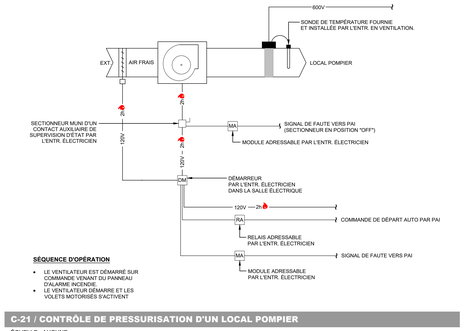

SÉQUENCE D'OPÉRATION

- LE VENTILATEUR EST DÉMARRÉ SUR COMMANDE VENANT DU PANNEAU D'ALARME INCENDIE.
- LE VENTILATEUR DÉMARRE ET LES VOLETS MOTORISÉS S'ACTIVENT

C-21 / CONTRÔLE DE PRESSURISATION D'UN LOCAL POMPIER

ÉCHELLE : AUCUNE

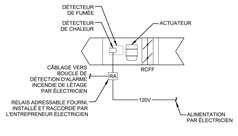

C-18 SCHÉMA CONTRÔLE POUR REGISTRE COMBINÉ COUPE-FEU ET FUMÉE (120V)

ÉCHELLE : AUCUNE

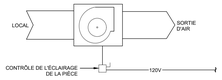

SÉQUENCE D'OPÉRATION

- SELON LA PROGRAMMATION DE L'HORAIRE DE LA MINUTERIE LA VENTILATION DÉMARRE

C-20 / VENTILATION D'UN LOCAL PAR ÉCLAIRAGE DE LA PIÈCE

ÉCHELLE : AUCUNE

LÉGENDE DE CONTRÔLE

PAR ENTR. CONTRÔLE _____ _____
PAR ENTR. ÉLECTRICITÉ _____
ALARME INCENDIE _____

*S'APPLIQUE UNIQUEMENT AU DIAGRAMME DE CONTRÔLE VENTILATION.

MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

MEP EXPERTS CONSEILS

CONSULTANTS EXTERNES

ARCHITECTURE
GEIGER HUOT
GeigerHuot architectes
7275 rue Saint-Urbain suite 100, Montréal QC, H2R 2Y5
T 514 736 3636

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
GENIMAC
GeniMac Experts-conseils
5811,Christophe-colomb, Montréal QC, H2S 2G3
T 514 523 8989

INGÉNIEUR EN PROTECTION INCENDIE
ÉQUIPE LAURENCE
LAU REVICE INGÉNIERIE CIVILE
2031 rue Léonard-de-vinci Bureau 200, Sainte-Julie QC, J3E 1Z2
T 514 316 3443

ENTREPRENEUR
SADEC
SADEC
99 Chabanel O Suite 2228, Montréal QC, H2N 1C2
T 514 424 7654

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
VP VERSION PAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES
373 SAINTE-CATHERINE O SUITE 350 MONTRÉAL,QUÉBEC H3B 1A2
T (438)860-5913

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONÇU DANS LES PRÉSENTS PLANS D'INGÉNIERIE AINSI QUE SUR LES DESSINS, PLANS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DESSINS, PLANS ET DEVIS DEMEURENT SA PROPRIÉTÉ ET SONT LES MOYENS PAR LESQUELS IL POURVOIT UN SERVICE À SON CLIENT ET ILS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR QUI LES A CONÇUS ET DESSINÉS ONT ÉTÉ PARTIS OU COMPLETE. CES PRÉSENTS DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE RETOURNÉS DANS AVOIR REÇU PRÉALABLEMENT L'AUTORISATION DE MEP EXPERTS CONSEILS.

LES DIMENSIONS SUR LE PRÉSENT DOCUMENT DOIVENT ÊTRE LUES ET NON MESURÉES. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

LE PRÉSENT DOCUMENT NEST PAS UN PLAN DE FABRICATION. IL PRÉSENTE LES CONCEPT DE BASE À RESPECTER ET L'APPLICATION DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR. LE LECTEUR DU PRÉSENT DOCUMENT DEVRA AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE OMISSION, ERREUR OU DIVERGENCE AVEC LES PLANS DES AUTRES PROFESSIONNELS.

SEULS LES PLANS INDENTIFIÉS COMME ÉTANT émis POUR "CONSTRUCTION" PEUVENT ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

MANDAT OCTROYÉ À MEP EXPERTS CONSEILS
PERMIS ■ APPEL D'OFFRES ■ CONSTRUCTION ■ SURVEILLANCE ■

ÉMISSIONS ET RÉVISIONS

NO.	DESCRIPTION	DATE	PAR
1	PERMIS RÉVISÉ	2026.01.30	R.S.
2	APPEL D'OFFRES	2026.01.30	R.S.
3	ADDENDA AV01	2026.02.13	R.S.
4	CONSTRUCTION	2026.07.17	S.B.

CLIENT

SADEC
630, ST-PAUL OUEST, MONTRÉAL (QC), H3C 1L9
(514) 374-6224 / GROUPEMACH.COM

PROJET

BÂTIMENT LAVAL

135 Boulivard Saint-Elzéar – O, Laval - Quebec

PLAN CLÉ

SCEAUX

INGÉNIEUR Salah Bouamal 24019 QUÉBEC
2026-07-17

TITRE DU DESSIN

MÉCANIQUE

DIAGRAMME DE CONTRÔLES

PRÉPARÉ PAR : **L. DIONNE, ing.**	PRÉPARÉ PAR : **R. SHAATH, ing.**
DESSINÉ PAR : **P. MICHAUD**	CHARGÉ DE PROJET : **P. DUBREUIL**
ÉCHELLE : **INDIQUÉE**	DATE DE DÉMARRAGE : **AOUT 2025**
NUMÉRO DE PROJET : **25037**	NUMÉRO DE FEUILLE : **V400**